Rapport de Diagnostic

Institut national de recherches archéologiques préventives

Bretagne, Ille et Vilaine, Argentré du Plessis (35), Avenue Henri Matisse (Lotissement du Hill)

Une occupation rurale carolingienne

Sous la direction de

Anne-Louise Hamon

Inrap Grand Ouest,
Janvier 2023

Institut national de recherches archéologiques préventives

Rapport de diagnostic

Code INSEE 35 006

Entité archéologique -

Arrêté de prescription SRA 2022/004

Opération archéologique -

Code Inrap D142280

Bretagne, Ille et Vilaine, Argentré du Plessis (35), Avenue Henri Matisse (Lotissement du Hill)

Une occupation rurale carolingienne

sous la direction de
Anne-Louise Hamon

avec la collaboration de
Stéphane Blanchet
Françoise Labeaune

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Janvier 2023

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage…) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports par le SRA Bretagne a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

1 - les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective.

2 - toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport).

3 - la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :
DRAC Bretagne : http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne
Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique
Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

6 **Fiche signalétique**

7 **Mots-clefs des thésaurus**

8 **Intervenants**

9 **Notice scientifique**

9 **État du site**

10 **Localisation de l'opération**

12 **Arrêté de prescription avec extrait cadastral**

18 **Arrêté de désignation**

19 **Projet scientifique d'intervention**

II. Résultats

22 **1. Le cadre de l'intervention**

22 **1.1 La prescription du diagnostic**
24 **1.2 Conditions de l'intervention**
24 **1.2.1 Organisation du chantier, hygiène et sécurité**
24 **1.2.1.1 Déclaration d'intention de commencement de travaux, réseaux**
24 **1.2.1.2 Cantonnement**
24 **1.2.1.3 Difficultés techniques rencontrées sur le terrain**
24 **1.2.2 Collaboration technique et scientifique**
24 **1.2.1.1 Collaboration technique**
24 **1.2.1.2 Collaboration scientifique**
25 **1.2.3 Mode opératoire**
25 **1.2.3.1 Méthode standard de travail**
25 **1.2.3.2 Communication et diffusion des résultats**
26 **1.3 Contexte environnemental**
26 **1.3.1 Topographie, hydrographie**
26 **1.3.2 Géologie, sédimentologie**
30 **1.3.3 Couverture végétale, abords du site**
32 **1.4 Contexte archéologique**

37 **2. Résultats**

38 **2.1 Les indices pré- et protohistoriques**
38 **2.1.1 Un biface découvert en surface du labour (S. Blanchet)**
40 **2.1.2 Une structure de combustion**
42 **2.1.3 Quelques éléments de céramique de l'âge du Bronze moyen**
42 **2.2 Un enclos et divers aménagements carolingiens**
44 **2.2.1 L'enclos 1**
46 **2.2.2 L'enclos 2**
47 **2.2.3 Les autres fossés**
48 **2.2.4 Les bâtiments**
49 **2.2.4.1 Tranchée 3, la concentration de trous de poteau 1**
50 **2.2.4.2 Tranchée 4, la concentration 2**
52 **2.2.4.3 Tranchée 6, la concentration 3**
54 **2.2.5 Les vestiges d'époque moderne/contemporaine**
56 **2.2.6 Commentaires sur les vestiges mis au jour**
58 **2.3 Conclusion**

60 **3. Bibliographie**

60 **Bibliographie générale**
61 **Sites internet consultés**

62 **4. Annexes**

66 **5. Table des illustrations**

III. Inventaires techniques

68 **Inventaire des faits**

74 **Inventaire des tranchées**

75 **Inventaire du mobilier**

76 **Inventaire des prélèvements**

77 **Inventaire des minutes**

78 **Inventaire des clichés**

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation
Région
Bretagne

Département
Ille et Vilaine (35)

Commune
Argentré du Plessis

Adresse ou lieu-dit
Lotissement Hill - Avenue Henri Matisse

Codes
Code INSEE
35006

Numéro d'opération archéologique
OA N°6212

Numéro de l'entité archéologique
-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence
Lambert 93
x : 350358 m
y : 6780595 m

IGN 69
z : de 74 m à 87 m NGF

Références cadastrales
Commune
Argentré du Plessis

Année
2022

Section(s) et Parcelle (s)
AD : 343, 344

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement
-

Propriétaire du terrain
Non-acquis par l'aménageur

Références de l'opération
Numéro de l'arrêté de prescription
2022-004
en date du 5 janvier 2022

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2022-275
en date du 03 février 2022

Numéro du projet Inrap
D142260

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement
SAS Acanthe
93 avenue Henri Fréville
35207 Rennes

Nature de l'aménagement
Lotissement

Opérateur d'archéologie
INRAP Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement
Anne-Louise Hamon

INRAP Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain
du 20 octobre au 4 novembre 2022
(y compris remise en état du terrain)

Dates d'intervention sur le terrain
Préparation et Fouille
du 20 octobre au 4 novembre 2022
(y compris remise en état du terrain)

Post-fouille
Novembre et décembre 2022

Surface du projet d'aménagement
41272 m²

Surface ouverte
5548 m²

diagnostiquée par rapport au projet
13,44 %

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie

- [x] **Paléolithique**
  - [ ] Inférieur
  - [x] Moyen
  - [ ] Supérieur
  - [ ] Mésolithique et Epipaléolithique
- [ ] **Néolithique**
  - [ ] Ancien
  - [ ] Moyen
  - [ ] Récent
- [ ] **Protohistoire**
  - [ ] Chalcolithique
- [x] **Âge du Bronze**
  - [ ] Ancien
  - [x] Moyen
  - [ ] Recent
- [ ] **Âge du Fer**
  - [ ] Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - [ ] La Tene (second Âge du Fer)
- [ ] **Antiquite romaine (gallo-romain)**
  - [ ] Republique romaine
  - [ ] Empire romain
    - [ ] Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - [ ] Bas-Empire (de 285 a 476)
- [ ] **Epoque médiévale**
  - [x] haut Moyen Âge
  - [ ] Moyen Âge
  - [ ] bas Moyen Âge
- [x] **Epoque modeme**
- [x] **Epoque contemporaine**
  - [ ] Ere industrielle
- [ ] **Indéterminé**

Sujets et thèmes

- [ ] Edifice public
- [ ] Edifice religieux
- [ ] Edifice militaire
- [x] Bâtiment
- [ ] Structure funéraire
- [ ] Voirie
- [ ] Hydraulique
- [x] Habitat rural
- [ ] Villa
- [ ] Bâtiment agricole
- [x] Structure agraire
- [ ] Urbanisme
- [x] Maison
- [ ] Structure urbaine
- [x] Foyer
- [ ] Fosse
- [ ] Fossé
- [ ] Sépulture
- [ ] Grotte
- [ ] Abri
- [ ] Megalithe
- [x] Artisanat
- [ ] Argile : atelier
- [ ] Atelier
- [ ] …

Mobilier

- [x] Industrie lithique
- [ ] Industrie osseuse
- [x] Céramique
- [ ] Amphore
- [ ] Restes végétaux
- [ ] Restes faune
- [x] Scories
- [ ] Objet métallique
- [ ] Arme
- [ ] Outil
- [ ] Parure
- [ ] Matériau de construction
- [ ] Terre cuite
- [ ] Monnaie
- [ ] Verre
- [ ] Mosaïque
- [ ] Peinture
- [ ] Sculpture
- [ ] Inscription
- [ ] Trésor

Etudes annexes

- [ ] Géologie
- [x] Datation 14C
- [ ] Anthropologie
- [ ] Paléontologie
- [ ] Zoologie
- [ ] Botanique
- [ ] Palynologie
- [x] An. des objets lithiques
- [x] An. de céramique
- [ ] An. de métaux
- [ ] Aca. des données
- [ ] Numismatique
- [ ] Conservation
- [ ] Restauration
- [ ] …

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Thierry Lorho, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi scientifique Inrap
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Mise en place et suivi scientifique Inrap
Anne-Louise Hamon, Inrap	Archéologue responsable d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Thierry Lorho, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Mise en place et suivi de l'opération
Elodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire du centre archéologique	Gestion du matériel
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Suivi de l'opération

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Archéologue responsable d'opération	Direction de la fouille
Kevin Bideau, Inrap	**Archéologue technicien**	Fouille, relevés et enregistrement
Céline Bélanger, Inrap	Archéologue responsable d'opération	Fouille, relevés et enregistrement
Frédéric Boumier, Inrap	**Topographe**	Relevés topographiques

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Archéologue responsable d'opération	Responsable scientifique, rédaction, DAO, SIG
Stéphane Blanchet, Inrap	Archéologue responsable d'opération, spécialiste des périodes préhistoriques et de l'âge du Bronze	Etude des objets lithiques, prospection au sol
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Céramologue des périodes historiques	Diagnostic oral sur la céramique altomédiévale
Julie Conan, Inrap	**Dessinatrice-infographe**	PAO

Autres intervenants

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire, PA La Fourchette, Catz 50500 Carentan	Travaux publics	Base-vie mobile
Entreprise Charier TP 41 rue du Manoir de Servigné 35000 Rennes	Travaux publics	Pelle mécanique
Béta Analytic 4985 SW 74th court Miami, FL 33155 USA	Laboratoire d'analyses	Datation 14C

Notice scientifique

Le projet de lotissement du Hill, présenté par la Société Acanthe avenue Henri Matisse, à Argentré du Plessis (Ille et Vilaine) a donné lieu, en Octobre 2022 à la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 41272 m².
Un enclos fossoyé de forme curviligne, préalablement repéré d'avion par Gilles Le Roux (Inrap) en 2003 a été localisé sur le tiers sud de l'emprise. Daté par 14C, il est attribué à la période carolingienne. Un second enclos de plus petite envergure jouxte la première enceinte sur son côté nord, tandis que plusieurs fossés non datés, traversent l'espace sondé sans raccord apparent avec les deux ensembles clos.
Plusieurs concentrations de trous de poteaux marquent l'emplacement de bâtiments, dont les plans n'ont pu être restitués en l'état. De nombreux restes d'ancrage de poteaux figurent par ailleurs, isolés ou en groupes de deux ou trois unités sur presque toute la surface du site.
Le mobilier demeure extrêmement rare. Quelques fragments de vases modelés indiquent la fréquentation des lieux aux époques pré ou protohistoriques, et seul un petit fragment de céramique grise décorée d'une impression à la molette vient confirmer la datation 14C pour un rattachement de l'occupation principale à l'époque carolingienne.
Un biface erratique daté du paléolithique moyen et quelques fragments de silex ont également été trouvés à la surface du sol actuel.

État du site

Les tranchées de sondages ont été rebouchées et chenillées en fin d'intervention.

Localisation de l'opération

Région : Bretagne
Département : Ille et Vilaine (35)
Commune(s) : Argentré du Plessis
Adresse/Lieu-dit : Av Henri Matisse
(Lotissement du Hill)

Coordonnées géographiques et altimétriques :

X – 350358 m
Y – 6780595 m
Z – 74 m à 87 m ngf

Section(s) et parcelle(s) :
AD 343 et 344

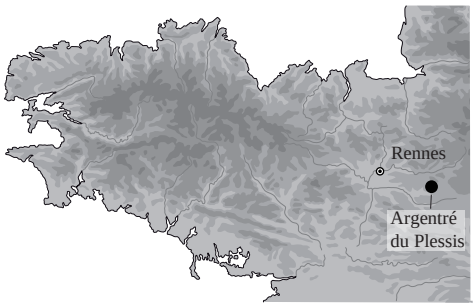

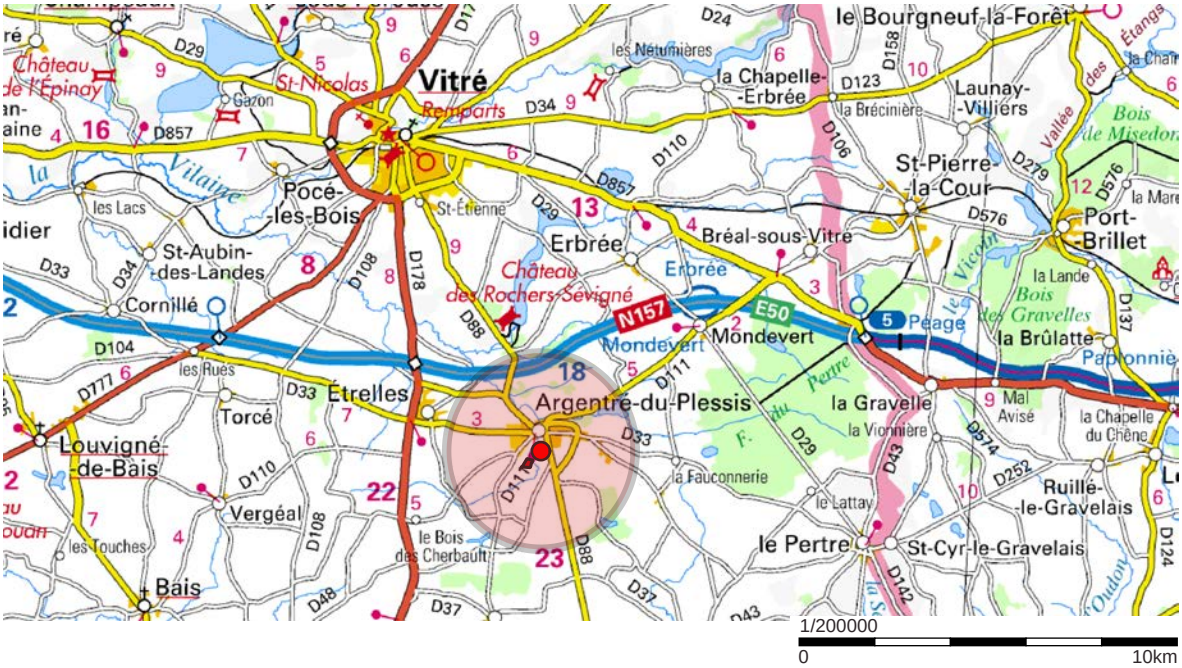

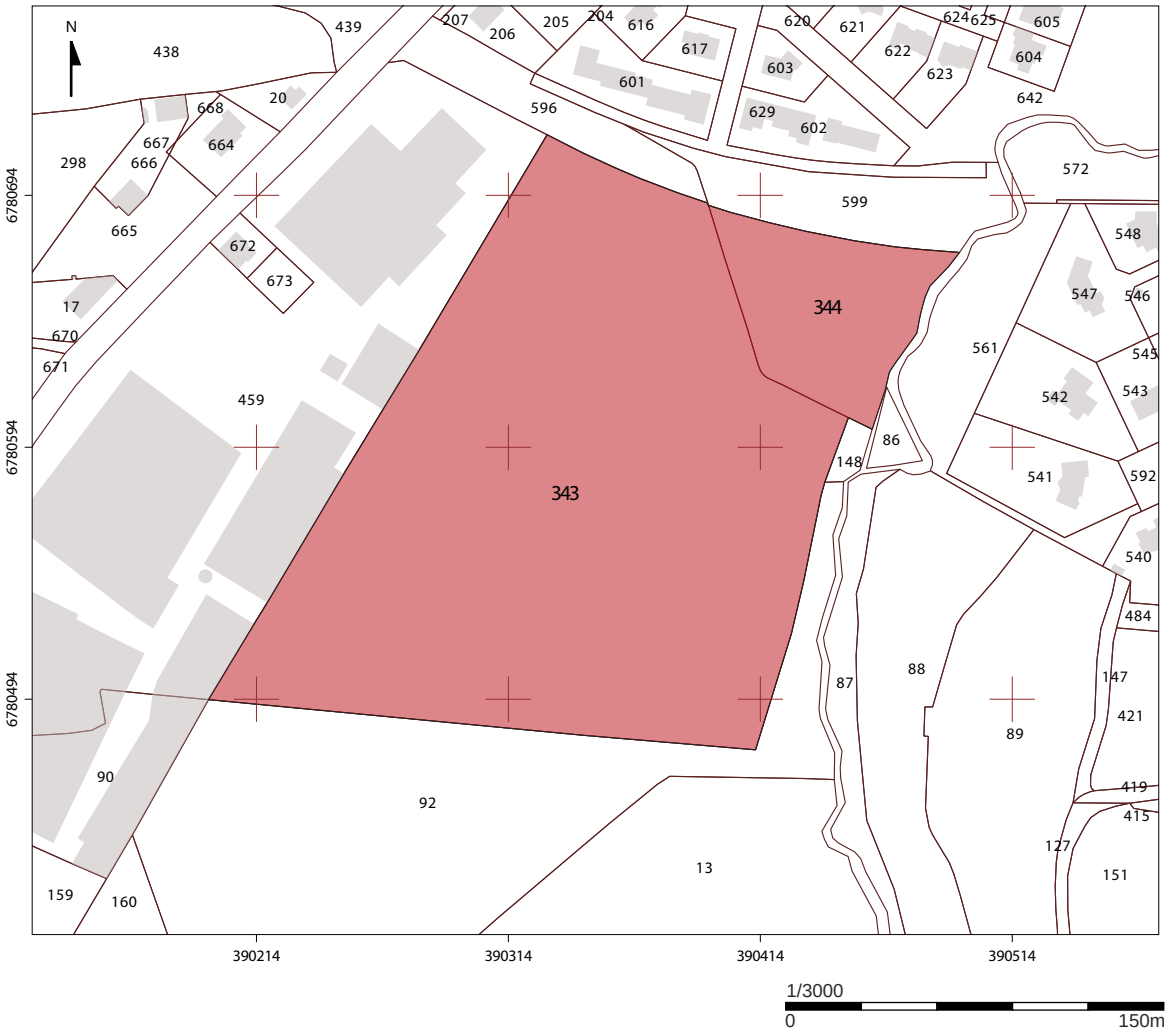
N
438
439
207
206
205
204
616
617
620
621
622
623
624
625
605
604
642
601
603
629
602
596
20
668
667
666
664
298
665
672
673
17
670
671
459
599
572
548
547
546
545
543
542
561
344
343
86
148
541
592
540
484
147
421
419
415
127
151
87
88
89
90
92
13
159
160
6780694
6780594
6780494
390214
390314
390414
390514
1/3000
0
150m

Arrêté de prescription avec extrait cadastral

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2022-004 du 5 janvier 2022

ARRÊTÉ n° 2022-004 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis d'aménager n° PA 035 006 21 V0004 déposé par la SAS Acanthe, 93 Avenue Henri Fréville à Rennes, représentée par Monsieur Hubert PIETIN, en mairie d'Argentré du Plessis, relatif au projet de construction de 87 logements individuels intitulé « Lotissement du Hill », situé Avenue Henri MATISSE à Argentré du Plessis, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 24 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, ils sont situés dans l'emprise d'un grand fossé curviligne, mis en évidence dans le cadre de prospections aériennes, d'origine protohistorique ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1er : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : ARGENTRÉ-DU-PLESSIS

Lieu-dit : Avenue Henri Matisse

Cadastre : section : AD parcelles : 343 et 344

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 41 272 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SAS Acanthe et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 5 janvier 2022

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataires :
SAS Acanthe
INRAP
Vitré communauté

Copie :
Commune d'Argentré-du-Plessis

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2022-004
portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

Région :	Bretagne
Département :	Ille-et-Vilaine
Commune :	ARGENTRÉ-DU-PLESSIS
Lieu-dit :	Avenue Henri Matisse
Cadastre :	section : AD parcelles : 343 et 344
propriétaire :	SAS Acanthe
pétitionnaire:	SAS Acanthe

Emprise du diagnostic archéologique : 41 272 m²

Objectifs :

Le diagnostic archéologique est une opération archéologique à part entière qui dépasse le cadre de la simple présence ou absence de site. Il doit permettre de préciser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges.

En raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ils sont situés dans un secteur qui a démontré, au cours d'opérations de prospections aériennes (Leroux, 2004), la présence de vestiges archéologiques, en l'occurrence un vaste enclos curviligne a fossé unique qui peut correspondre à un habitat protohistorique ou du Moyen Âge.

Il doit comprendre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré, en perspective d'une exploitation à long terme et d'une approche géographique plus générale.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider de prescriptions postérieures au diagnostic (modification de consistance du projet, fouille préventive ...) et de leurs modalités techniques.

Principes méthodologiques :

Au cours de la phase de préparation de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Les travaux éventuels de préparation à l'accessibilité des parcelles (défrichements, déboisements, démolitions …) feront l'objet d'une concertation préalable avec le service régional de l'archéologie et l'opérateur.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues à l'aide d'une pelle mécanique travaillant en rétro-action et munie d'un godet lisse d'une largeur de 2 m. Les tranchées sont réparties sur l'intégralité de la surface prescrite qui doit de ce fait être accessible. Le taux d'exploration doit être de 10 % minimum).

Il comprendra également la réalisation d'au moins un sondage profond, qui permettra de reconnaître la stratigraphie générale et le contexte géomorphologique du site.

Afin de caractériser les vestiges mis au jour, une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :
- l'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative ;
- la mise en œuvre d'un maillage de tranchées plus réduit à l'emplacement de ces zones, afin d'en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être identifiées par tous moyens appropriés (sondages, fouille partielle ...), afin de déterminer leur nature, leur extension spatiale, leur chronologie, leur puissance stratigraphique et leur état de conservation. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être précisées, de manière à qualifier l'état de conservation du site (en mètre et en cote altimétrique NGF).

La caractérisation chronologique du site pourra être réalisée grâce à des études spécialisées (céramologie...), mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues (14 C, OSL, ESR, dendrochronologie...).

L'équipe d'archéologues constituée autour du responsable scientifique du diagnostic devra être maintenue durant toute la durée de l'intervention, du démarrage sur le terrain à la phase finale de rédaction du rapport.

Le responsable d'opération fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les données archéologiques seront enregistrées et restituées selon les protocoles de représentation en vigueur (plans, relevés, photographies - dont prises de vues zénithales -, relevés photogrammétriques…). L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible. Toutes les couches feront l'objet d'un enregistrement stratigraphique (US). Ce mode d'enregistrement, de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques, sera étroitement lié à la gestion du mobilier archéologique. L'enregistrement en US devra permettre d'établir la chronologie relative de ces unités et d'élaborer le ou les diagrammes stratigraphiques, afin de produire la synthèse de la chronologie du site archéologique stratifié.

Au terme de l'intervention de terrain, l'opérateur fera procéder à un rebouchage sommaire des tranchées sans compactage. La terre végétale sera placée en couche supérieure avec chenillage. Dans le cas de découverte de structures archéologiques justifiant de mesures de protections particulières

avant rebouchage, celles-ci devront être réalisées sous contrôle ou par l'opérateur du diagnostic archéologique, après accord du service régional de l'archéologie.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique.

L'opérateur devra prendre l'attache de l'aménageur afin de procéder le cas échéant à la remise en état des terrains.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.
Le responsable scientifique de l'opération devra être un spécialiste de l'archéologie en milieu rural

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, 5 janvier 2022

Pour le Préfet de région Bretagne
et par subdélégation
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Annexe 1

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

ARGENTRE-DU-PLESSIS (35)
Lotissements du Hill
Projet de construction de 87 logements individuels
Plan annexé à l'arrêté de diagnostic n° 22/004

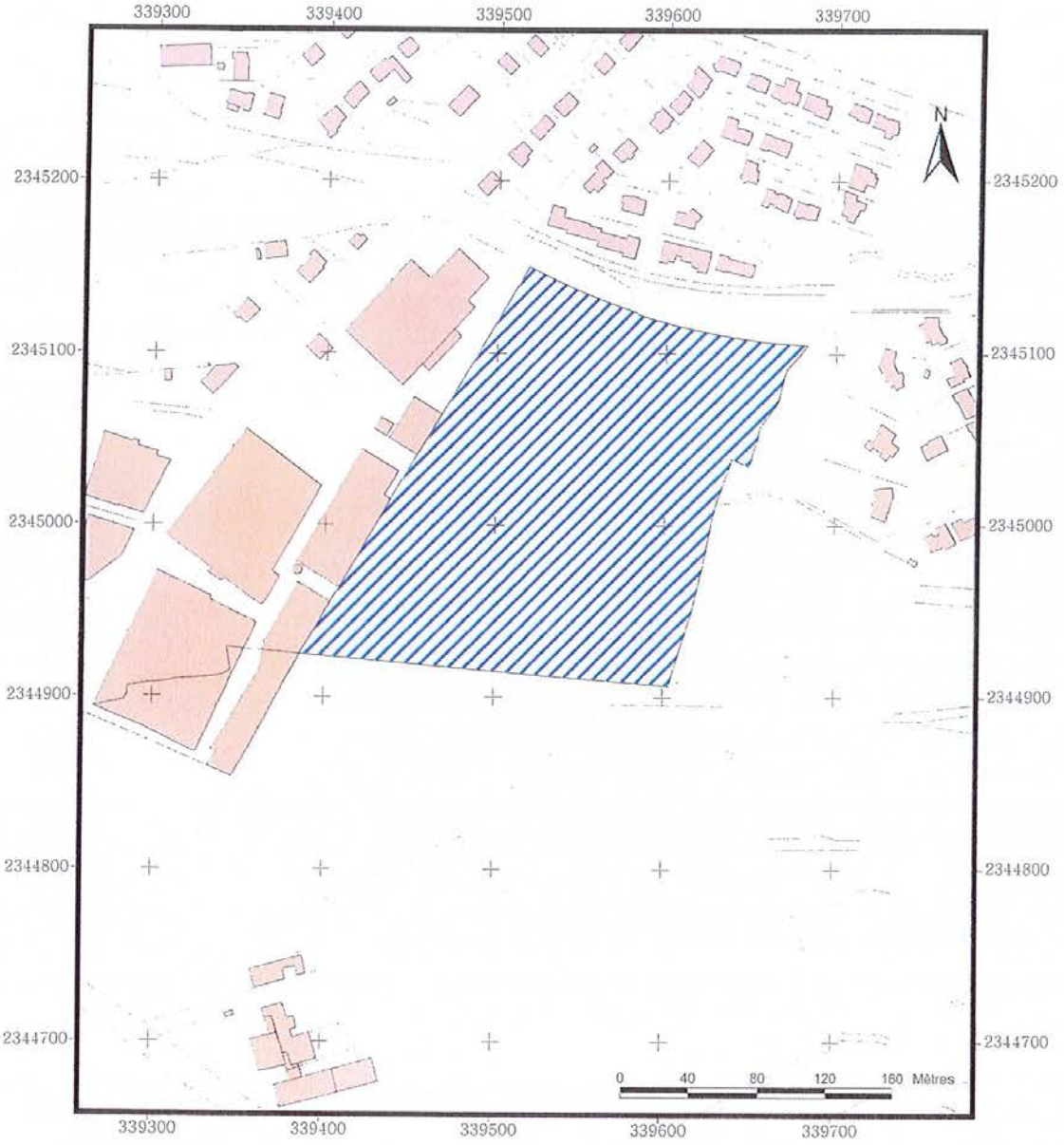

DRAC Bretagne Service régional de l'archéologie janvier 2022

Arrêté de désignation

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

D142260

COURRIER REÇU LE
13 SEP. 2022
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2022-275 du 6 septembre 2022

Arrêté n° 2022-275 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2022-004

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2022-004 du 5 janvier 2022 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à ARGENTRÉ-DU-PLESSIS, Avenue Henri Matisse (35) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1er : Mme Anne-Louise HAMON (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2022-004, n° d'opération : 6212.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Anne-Louise HAMON .

Fait à Rennes, le 6 septembre 2022

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataire :
Mme Anne-Louise HAMON
Copie :
Inrap
Commune d'Argentré-du-Plessis

Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D142260
ARGENTRÉ-DU-PLESSIS (35), AVENUE HENRI MATISSE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	**Bretagne**	Département	**Ille-et-Vilaine**
Commune	**Argentré-du-Plessis**		
Lieu-dit	**AVENUE HENRI MATISSE**		
Cadastre	**Argentré-du-Plessis : AD 343, 344**		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	**2022-004**	**12-01-2022**	**41272 m²**		**01/08/2022**
Modification					

Contexte actuel	**Rural**	Contexte particulier	
Nature archéologique	**Non stratifié**		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2022-004**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- ***Responsable d'opération pressenti :***

A déterminer ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 10% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- ***Tranche Ferme***

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	3 jours
Technicien	4 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	4 jours	2 jours
Transfert	1	

- ***Tranche Provisionnelle***

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	5 jours
Technicien	5 jours	2 jours
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramique)		5 jours
Spécialiste (Divers)	3 jours	3 jours
Topographe	2 jours	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	4 jours	2 jours
Transfert		

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
9 jours	8 jours	A déterminer ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu

II. Résultats

1. Le cadre de l'intervention

1.1 La prescription du diagnostic

La prescription du diagnostic archéologique de l'avenue Henri Matisse par le Service régional de l'Archéologie de Bretagne s'inscrit dans le cadre de la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 sur l'archéologie préventive. Elle fait suite au dépôt du projet de création d'un lotissement résidentiel par la Société Acanthe. La surface de 41272 m² destinée à cet aménagement inclut notamment les traces d'un enclos fossoyé repéré d'avion en 2003.

La réalisation de l'opération de diagnostic a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, (INRAP) par l'arrêté préfectoral numéro 2022-004 du 05/01/2022.
L'opération archéologique s'est déroulée sur 6 jours entre le 20 et le 27 octobre 2022, sous la direction d'Anne-Louise Hamon, (Inrap), avec la collaboration de deux archéologues techniciens.
L'intervention a concerné les parcelles 343 et 344 de la section AD du cadastre communal d'Argentré du Plessis. (**fig.1**). La phase de rédaction du rapport s'est déroulée en Novembre et Décembre 2022.

Un procès verbal constatant les conditions d'accessibilité aux terrains à la date du démarrage de l'intervention le 20 Octobre 2022 a été signé entre l'INRAP représenté par A.-L. Hamon, et la Société Acanthe, représentée par M. Salmon. Un second procès verbal, rétrocédant la responsabilité légale des terrains à l'aménageur a clôturé l'opération après le rebouchage de la totalité des sondages.

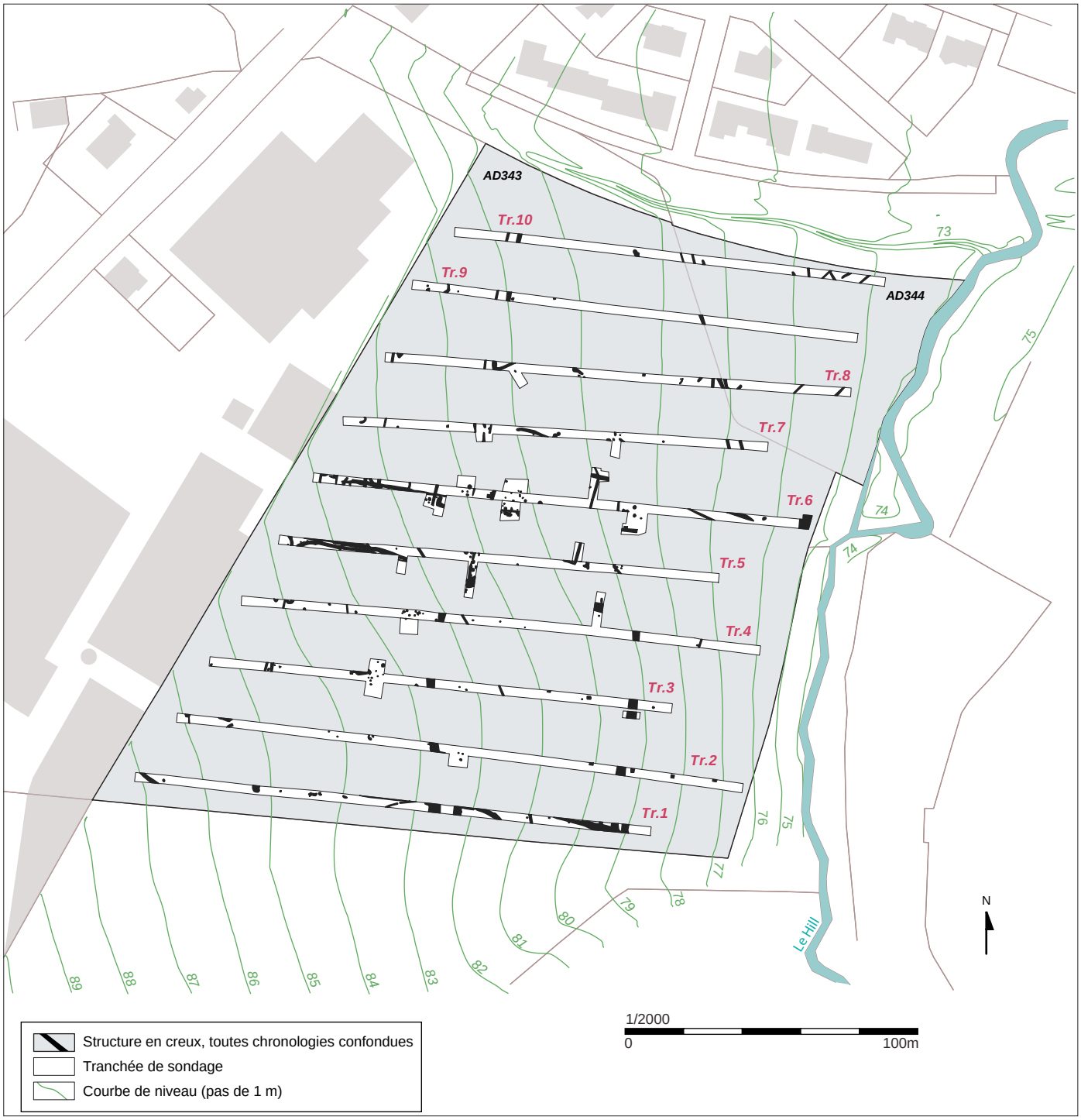

Fig. 1 : Plan général et topographie du site © Anne-Louise Hamon / Inrap

1.2 Conditions de l'intervention

1.2.1 Organisation du chantier, hygiène et sécurité

1.2.1.1 Déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), réseaux

Les concessionnaires gérant les réseaux d'eau, (adduction et assainissement), de gaz (transport et exploitation), d'électricité (transport et exploitation) et de télécommunication ont été contactés en amont de l'opération dans l'éventualité de la présence de réseaux aériens ou souterrains dans la zone d'étude. Aucun réseau ne concernait directement les terrains sondés.

1.2.1.2 Cantonnement

Un cantonnement composé d'une roulotte équipée de sanitaires et d'un chauffage au gaz a été installée au niveau de la parcelle AD 343, en bordure de l'avenue Henri Matisse, pour toute la durée de l'intervention.

1.2.1.3 Difficultés techniques rencontrées sur le terrain

L'accès aux parcelles n'a présenté aucune difficulté pour la pelle mécanique ou pour les agents de l'Inrap.
Une météo favorable a facilité le travail de terrain, et aucune remontée de nappe d'eau n'a été observée en fond de tranchée.
Toutes les tranchées ont été rebouchées au cours ou en fin d'intervention, avec tri des terres végétales et des stériles, et chenillage de surface.

1.2.2 Collaboration technique et scientifique

1.2.1.1 Collaboration technique

Les travaux de sondages mécaniques ont été réalisés à l'aide des engins de l'entreprise de travaux publics Charier de Rennes (35).
Fréderic Boumier (cellule topographie Inrap à Cesson-Sévigné) a assuré les relevés topographiques nécessaires à l'élaboration du plan général des tranchées et des structures archéologiques observées. Les relevés ont été rapportés au système de géoréférencement Lambert 93 et d'altimétrie N.G.F. Les données cartographiques ont été traitées sur S.IG. (Système d'Information Géographique) à partir du logiciel QGIS.

Les dessins d'objet ont été effectués par Patrick Pihuit pour la céramique, et S. Blanchet pour le biface paléolithique. Julie Conan a été sollicitée pour le montage du rapport avant l'impression de celui-ci par l'entreprise Chaumeil.

1.2.1.2 Collaboration scientifique

Le regard de spécialistes a été nécessaire sur certaines pièces du corpus mobilier, notamment sur le biface, trouvé hors tranchée, en surface du terrain, examiné par Stéphane Blanchet (Inrap) mais également sur le petit tesson décoré médiéval, qui a été daté par Françoise Labaune (Inrap).

1.2.3 Mode opératoire

1.2.3.1 Méthode standard de travail

L'opération de diagnostic, qui a compris une phase d'ouverture des tranchées, suivie d'un temps d'évaluation des vestiges découverts a duré 6 jours, faisant intervenir une pelle mécanique de 20 tonnes équipée d'un godet lisse de 3 m de largeur. 10 tranchées ont été creusées dans le sens de la pente, réparties sur toute la surface de terrain disponible.

Les structures archéologiques, fosses, fossés, trous de poteaux, ont pu être identifiées en fond de tranchées le plus souvent sous la forme d'anomalies sédimentaires de couleur brune à grise tranchant sur l'encaissant naturel d'altérite et de limon ocre. Les sondages mécaniques ont atteint des profondeurs variant de 0.3 m en haut de pente à l'ouest, à 1.2 m à l'est de la tranchée 10. L'épaisseur moyenne des stériles est de 0.5 m.

Marquées au sol dès leur mise au jour à la peinture de chantier fluorescente, les structures ont été numérotées, inventoriées, avant d'être relevées manuellement à l'échelle 1/100e. Le topographe a par la suite repris les contours des vestiges et des tranchées à l'aide d'un GPS, de manière à dresser un relevé général du site. Le plan de masse ainsi obtenu est rapporté aux systèmes de référence géographique Lambert 93 et de nivellement N.G.F.

En fonction de leur intérêt archéologique, une phase d'évaluation des indices mis au jour a suivi l'ouverture des tranchées, afin de définir l'ampleur des occupations, de les caractériser et de les dater. Il convenait alors d'élargir les tranchées les plus riches, de sonder à la main ou à l'aide de la pelle mécanique les structures les plus représentatives, et de, si possible, y prélever un mobilier archéologique datant. En parallèle, une couverture photographique sur support numérique a été effectuée.
Le mobilier récolté sera entreposé pour étude pour une durée de cinq années maximum dans les locaux de l'INRAP de Cesson Sévigné. Il sera par la suite déposé au dépôt départemental de l'Ille et Vilaine. Les documents de fouille liés à l'opération seront confiés au S.R.A. de Rennes pour être archivés.

1.2.3.2 Communication et diffusion des résultats

Le rapport final d'opération, directement diffusé auprès des principaux intervenants de la fouille : aménageur, Service Régional de l'Archéologie, INRAP, sera consultable au Service Régional d'Archéologie, à Rennes, puis ultérieurement, en ligne, sur le site de la bibliothèque numérique du SRA : http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/.
Toute utilisation des données informatives ou iconographiques de ce rapport est soumise à autorisation préalable de l'Inrap.

1.3 Contexte environnemental

1.3.1 Topographie, hydrographie

D'après l'atlas paysager d'Ille et Vilaine, le secteur ouest d'Argentré du Plessis s'inscrit dans l'unité paysagère de la plaine de Janzé à la Guerche de Bretagne, caractérisée par un paysage faiblement bocager, au relief peu accentué, qui accompagne un sous-sol briovérien altéré.

Le futur lotissement du Hill, avenue Henri Matisse prend place au bas de la pente orientale d'une colline qui culmine à 98m d'altitude, au niveau du hameau des Hairies, à 1220m du site. **(Fig 1)**
Le terrain est soumis à une pente ouest-est, de 4.7% (de 82 m ngf, dans l'angle sud-ouest de l'emprise, à 74 m ngf, dans l'angle nord-est). La limite orientale du projet rejoint le lit du Hill, un petit cours d'eau qui s'écoule vers le nord, puis l'est, en direction de la rivière La Valière, dans laquelle il se jette. **(Fig 1)**

1.3.2 Géologie, sédimentologie

Le terrain naturel rencontré en fond de tranchée correspond à une altérite ocre jaune, constituée de limon mêlé de petits fragments de schiste altéré, parfois de pierres de quartz, issus du socle sous-jacent. Les comblements de limon argilo-arénacé des structures anthropiques s'en distinguent par une couleur brune souvent foncée (**Fig 2**).

Fig. 2 : Aspect du sol naturel et du comblement des structures anthropiques en surface de décapage
© Anne-Louise Hamon / Inrap

La carte géologique éditée en 2005 par le BRGM évoque pour le sous-sol, un schiste briovérien, appartenant à l'unité dite des « schistes de St Lo ». (Trautmann et Clément 1997), **(Fig 3)**

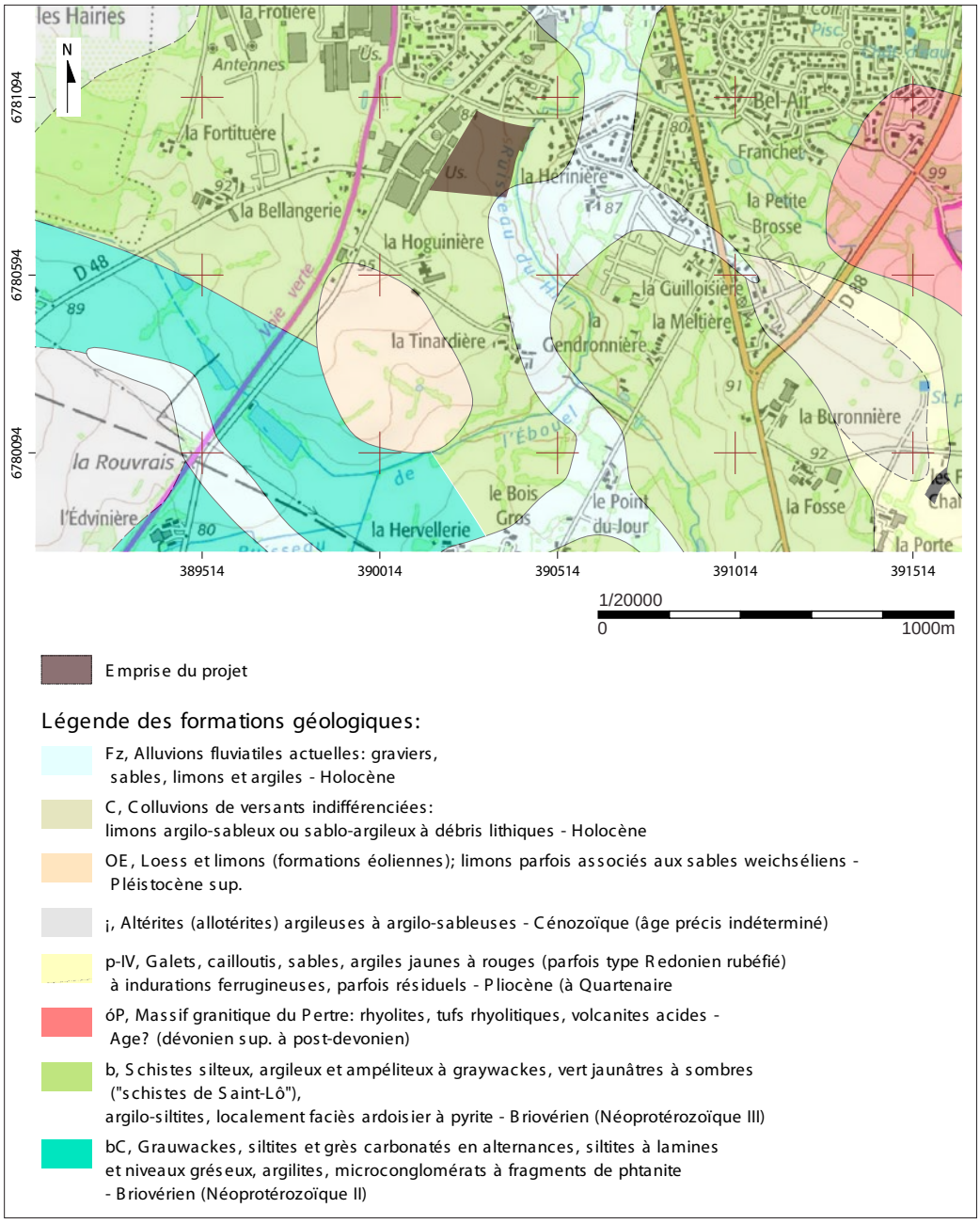

Fig. 3 : Contexte géologique © BRGM ; Anne-Louise Hamon / Inrap.

Trois logs relevés en tranchée 8 illustrent la position stratigraphique d'une couche de colluvions inégalement répartie sur la parcelle. (**Fig 4**). Le log 1, situé en position haute, montre, sur 0.65m de hauteur, la succession de 0.3m de terre végétale, et de 0.3m de limon très dense, brun, comportant de petites inclusions de schiste (0.5 à 1 cm) (US.1). Ce dernier niveau repose sur le substrat d'altérite. La log 2 apparait un apport récent de remblai, composé de limon ocre-jaune homogène (US.2 et 3). Celui-ci, inséré entre 0.3m de terre végétale et une vingtaine de centimètres de limon brun très dense, atteint ici une quinzaine de centimètres.
En bas de pente, le troisième log a été relevé sur 1.25 m. Le remblais contemporain y est repéré sur 0.25m, et surmonte deux niveaux de limons gris à bruns (US.1). C'est dans les dépôts les plus profonds que des fragments de céramiques de l'âge du Bronze moyen ont été découverts. De manière générale, les colluvions ont livré, sur la partie basse du terrain, de fréquents indices anthropiques, sous la forme de traces de terre cuite, de microcharbons de bois et de restes très fragmentés de céramique.

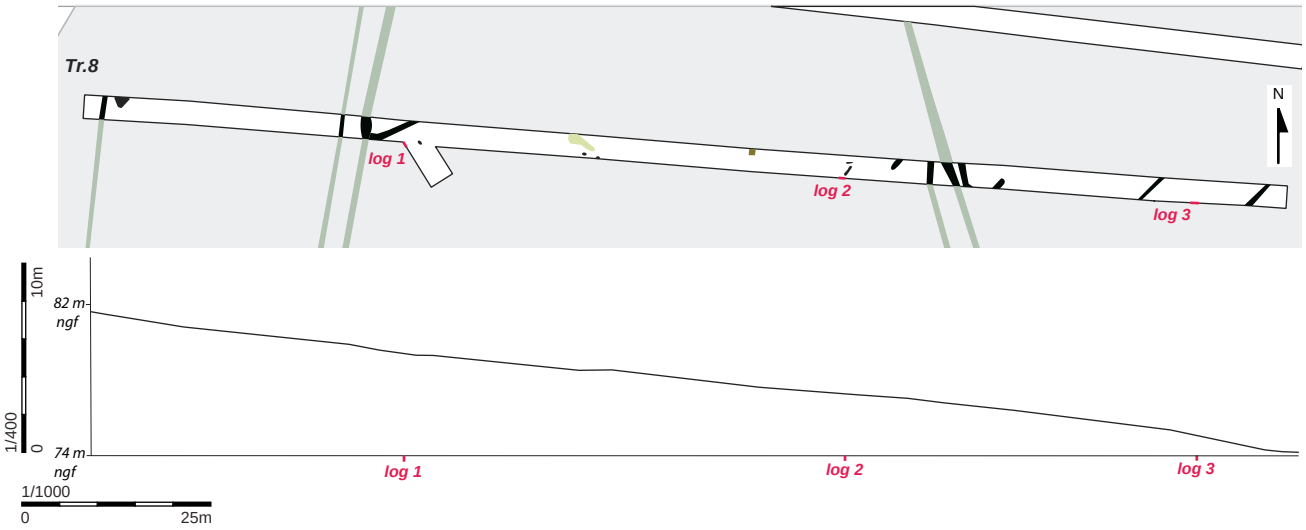

Tranchée 8, log 1

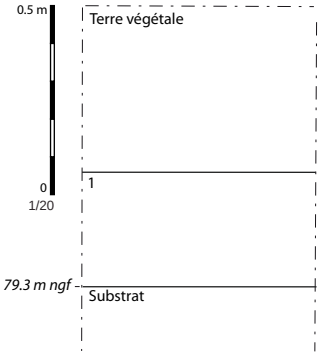

Terre végétale: limon argilo-arénacé
brun foncé, aéré, meuble
1: Limon argilo-arénacé, brun, dense, compact
inclusions de petits fragments de schiste altéré
Substrat: Altérite et limon argilo-arénacé jaune moutarde

Tranchée 8, log 2

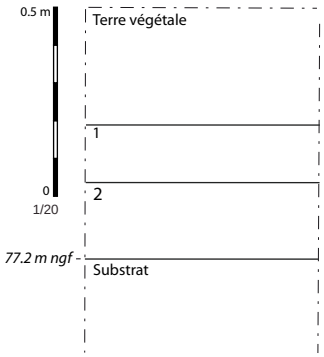

Terre végétale: limon argilo-arénacé brun foncé, aéré, meuble
1: Remblais exogène. Limon jaune ocre, homogène, compact
2: Colluvions. Limon argilo-arénacé, brun, dense, trèscompact
inclusions de petits fragments de schiste altéré
et microcharbons de bois
Substrat: Altérite et limon argilo-arénacé jaune moutarde

Tranchée 8, log 3

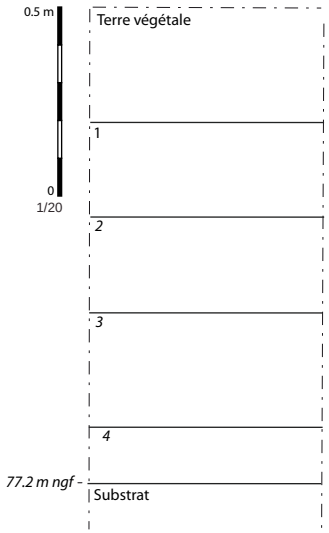

Terre végétale: limon argilo-arénacé brun foncé, aéré, meuble
1: Remblais exogène. Limon jaune ocre, homogène, compact
2: Colluvions. Limon argilo-arénacé, brun gris, dense, homogène
3 : Colluvions: limon gris très dense, inclusions d'oxydes
de manganèse inclusions de petits fragments de schiste altéré
4: interface: limon jaune et gris mélé de schiste: (substrat remanié)
Substrat: Altérite et limon argilo-arénacé jaune moutarde

Fig. 4 : Logs stratigraphiques et profil altimétrique ouest-est du terrain (surface de décapage) © Anne-Louise Hamon / Inrap

1.3.3 Couverture végétale, abords du site

Le terrain sondé était, lors de notre intervention, couvert des reliquats du maïs récolté en fin d'été.

Le projet s'insère dans un secteur déjà urbanisé sur ses abords nord et ouest, mais encore préservé sur ses côtés sud où figurent les terres agricoles dépendantes de la ferme de la Hoguinière, et à l'est, où des prairies couvrent les terrains pentus des rives orientales du Hill. Les figures 5 et 6 illustrent les transformations opérées sur le secteur depuis le début des années 1950, avec notamment la construction de la fabrique de meubles Rossignol, à l'ouest du site, puis la création d'un premier lotissement, au nord de la rue Henri Matisse.
La prise de vue aérienne de la figure 5, réalisée en 1966, témoigne de la configuration environnementale des terrains avant l'implantation des lotissements nord (document : musée de Bretagne/Musée de la Bintinais). Autour du ruisseau du Hill, dont le cours serpentiforme est souligné par une haie arborée, figurent prés et champs cultivés, qui furent, d'après les riverains rencontrés sur place, autant de zones humides asséchées par les aménagements récents.
Une étude hydrographique réalisée en 2019 par le cabinet DMeau a cependant conclu à l'absence de zone humide à protéger sur l'emprise du lotissement du Hill. (DMeau2019).

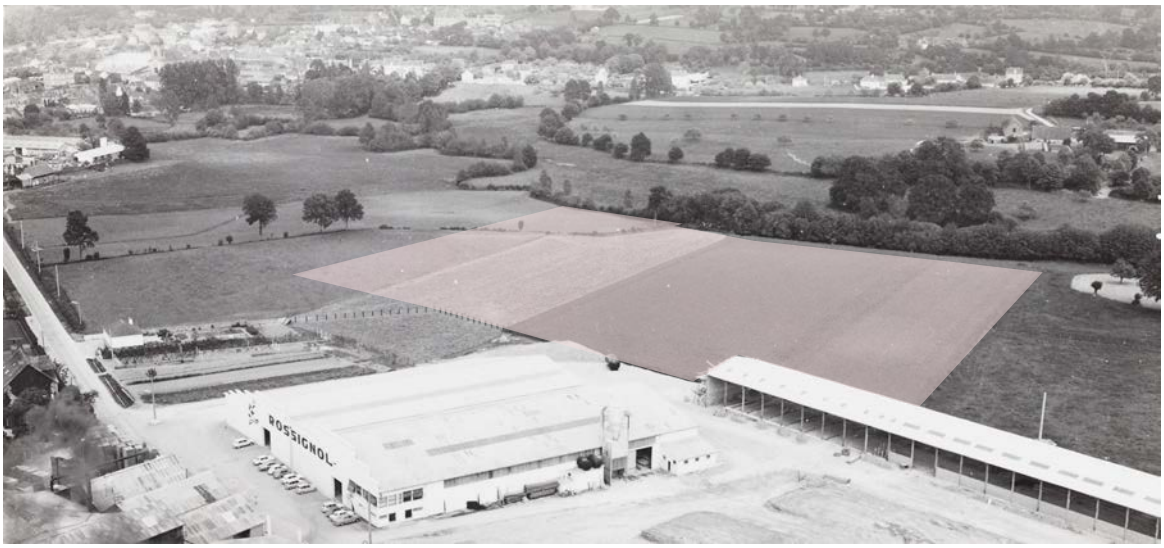

Emprise du projet de lotissement

Fig. 5 : Vue générale du site vers l'est, en 1966 © Créations Artistiques Heurtier

a

b

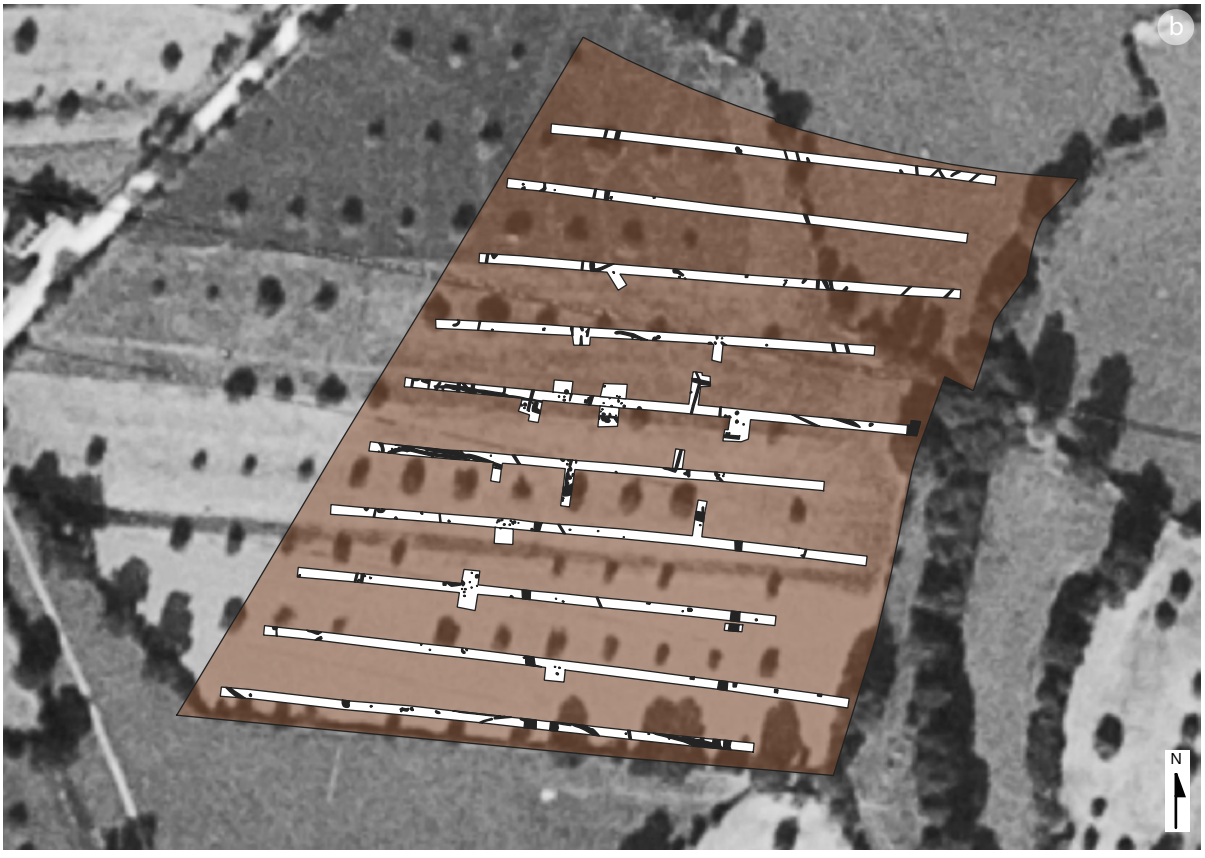

1/2 500
0 125m

Fig. 6 : Vues aériennes du site au début de années a : 2020 ; b : 1950 © Géobretagne ; Anne-Louise Hamon / Inrap

1.4 Contexte archéologique

L'environnement archéologique et historique de notre terrain d'étude se trouve documenté entre autre, par les prospections archéologiques aériennes, menées depuis une trentaine d'années par Gilles Leroux (Inrap), et au cours de ces dernières années, par le suivi de la ligne ferroviaire à Grande Vitesse reliant Paris à Rennes **(Fig 7)**. Le premier a permis d'inventorier plusieurs dizaines d'enclos fossoyés dans les 5 premiers kilomètres cernant le projet de lotissement.
Citons en premier lieu l'indice de la Hoguinière (**Fig 7 n°1**), situé sur les lieux même de notre intervention.
Repéré lors de la campagne de prospection de 2003, un fossé fermé de forme subrectangulaire compose un enclos dont les trois quarts occupent la partie sud de l'emprise à sonder **(Fig 8)**. Aucune datation n'avait pu être proposée pour cet ensemble en l'absence d'éléments tangibles de comparaison typologique, et de prospection au sol (Leroux 2003).

Dans les deux premiers kilomètres cernant le site, on notera la présence de 6 enclos repérés d'avion, pour lesquels une datation générique de l'âge du Fer ou de la période gallo-romaine peut être évoquée. Ces sites ne sont souvent datés de manière certaine qu'au moment de leur fouille, comme dans le cas du site de la Blancharderie, fouillé en 2011 par Sébastien Thoron (Evéha), et attribué à cette occasion au second âge du Fer (**Fig 7 n°2**) (Thoron 2012).

Le Moyen-Age apparait comme particulièrement prégnant sur le territoire d'Argentré et alentours, à travers la présence d'une dizaine de mottes castrales à moins de 5 km de distance, principalement distribuées du nord-ouest au sud-est de notre zone d'étude (**Fig 9**). Pour les plus proches, citons, à 2 et 2.8 km au sud-ouest, la motte de La Rouvrais (**Fig 7 n°3**) et celle de La Rangeardière (**Fig 7 n°4**).

A 2800 m au sud-sud-est se trouve le site de La Liberderie à Erbrée, fouillé en 2011 et 2012 par Teddy Bethus et Sébastien Œil de Saleys (Inrap) (**Fig 9**)..
Cet établissement occupé dès la période mérovingienne va progressivement se densifier à partir du VIIIe siècle. L'occupation principale, la mieux structurée, est datée de la période carolingienne avec plusieurs enclos et groupes de bâtiments organisés de part et d'autre d'un axe de circulation Est-Ouest. (Bethus et al. 2014)

L'origine d'Argentré demeure mal documentée. La plus ancienne mention du nom de la paroisse, sous la forme « *Argentreio* » en 1100 est mentionnée par Jean-Yves Le Moing, dans son ouvrage : « *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne* » (Le Moing, 1990 p. 322).
Quelques témoignages architecturaux demeurent cependant pour évoquer la période médiévale. Si l'église actuelle a succédé à un précédent édifice incendié par la foudre en 1772, il est un bâtiment actuellement situé rue Ambroise Paré, dont la construction remonte au XIe ou au XIIe siècle.
La dite Chapelle Saint-Pierre, aujourd'hui désaffectée, comporte des éléments architecturaux romans, et il se dit que des sarcophages en calcaire coquillier ont été trouvés dans ses proches alentours (**Fig 7 n°5**). (Infobretagne.com et wikipédia.org)

La construction originelle du château du Plessis remonte au XVe siècle.

L'examen des toponymes des parcelles actuelles, héritées des noms figurant sur le cadastre napoléonien rappelle la dépendance de certaines d'entre elles à la ferme de la Hoguinière. La parcelle AO 343 se dénomme ainsi « La Grande Hoguinière » (**Fig 10**). La parcelle AO 344 est dénommée « le pré d'Orgères ».
La dénomination de la longue parcelle BL 88 située à l'est du ruisseau du Hill. « Le pré du moulin Alain » nous informe qu'un moulin figurait quelque part le long du ruisseau. Aujourd'hui, aucun vestige ne traduit la présence ancienne de ce type d'installation.

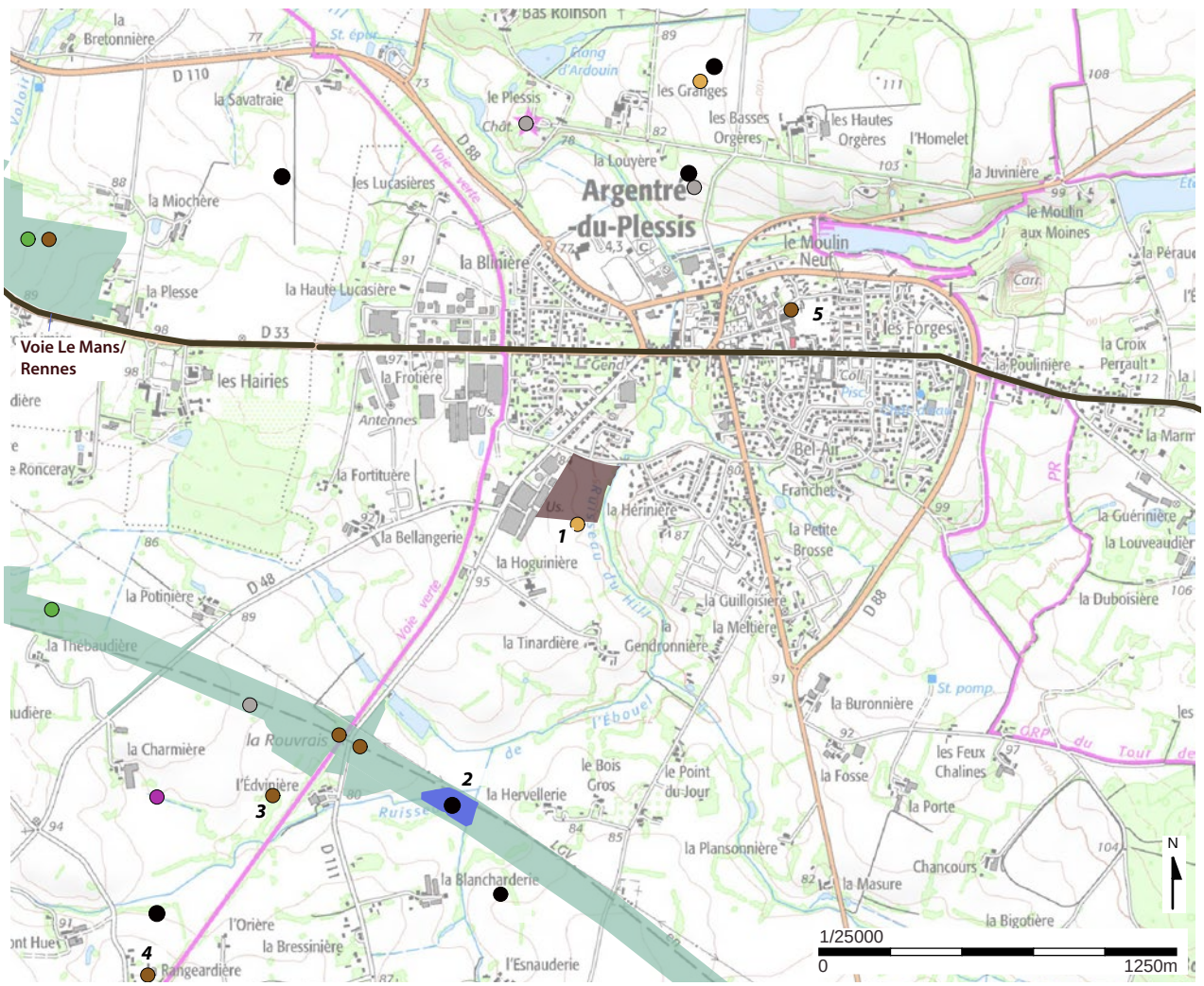

Fig. 7 : Contexte archéologique © Anne-Louise Hamon / Inrap

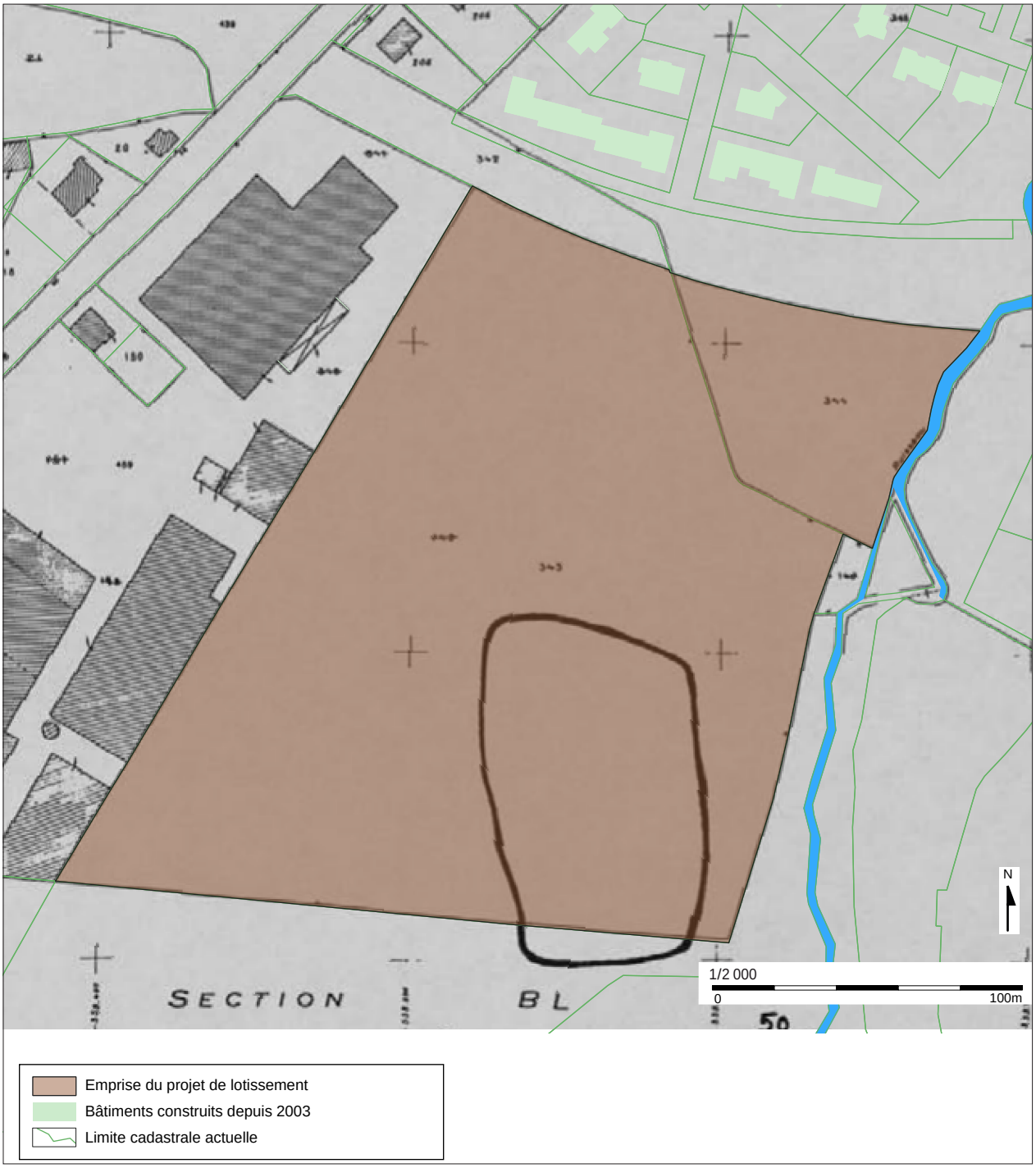

Fig. 8 : L'indice de site de la Hoguinière, découvert en 2003 © Gilles Leroux / Inrap ; Anne-Louise Hamon / Inrap.

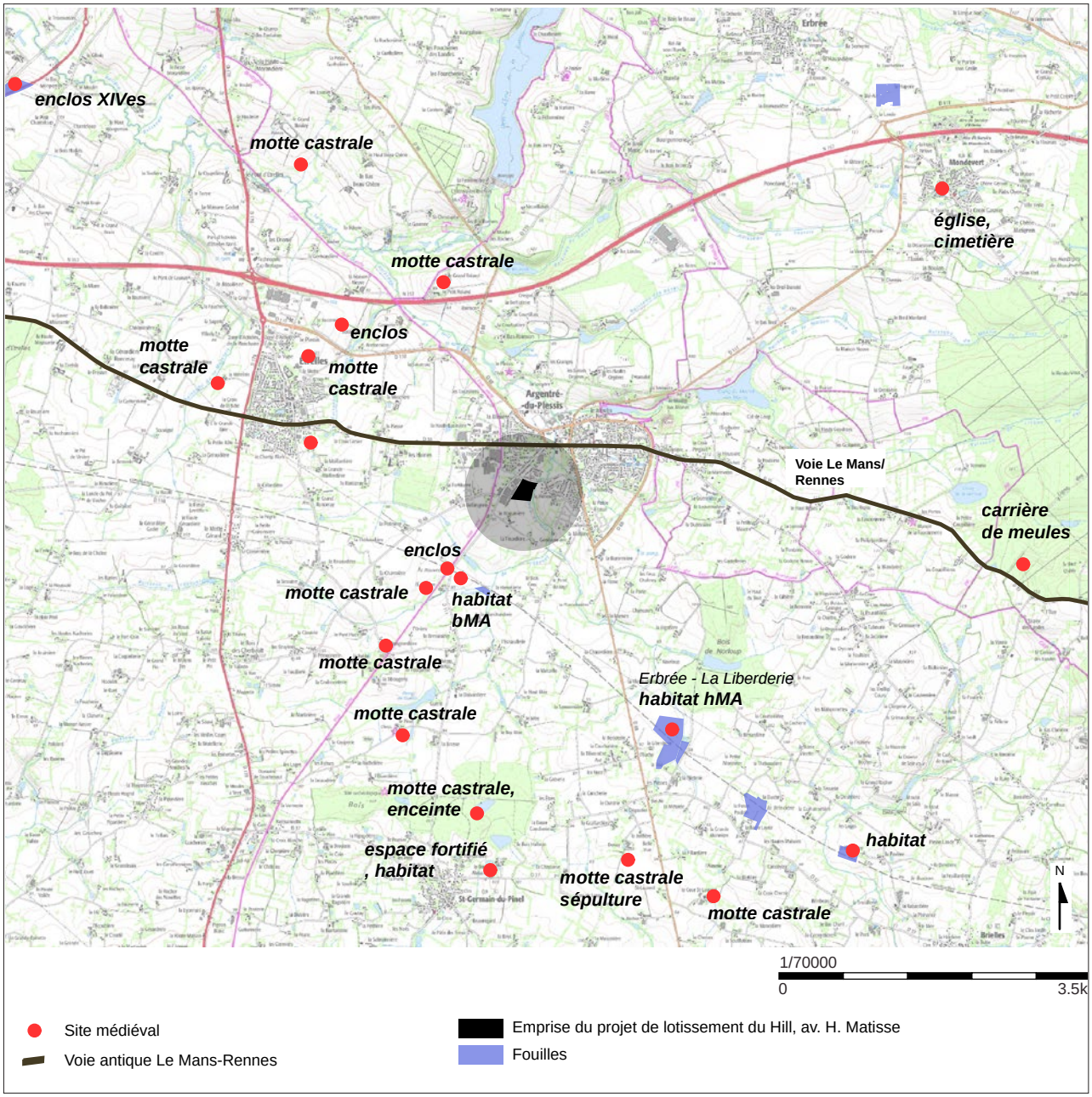

Fig. 9 : Les sites médiévaux environnant Argentré du Plessis © Patriarche ; Anne-Louise Hamon / Inrap

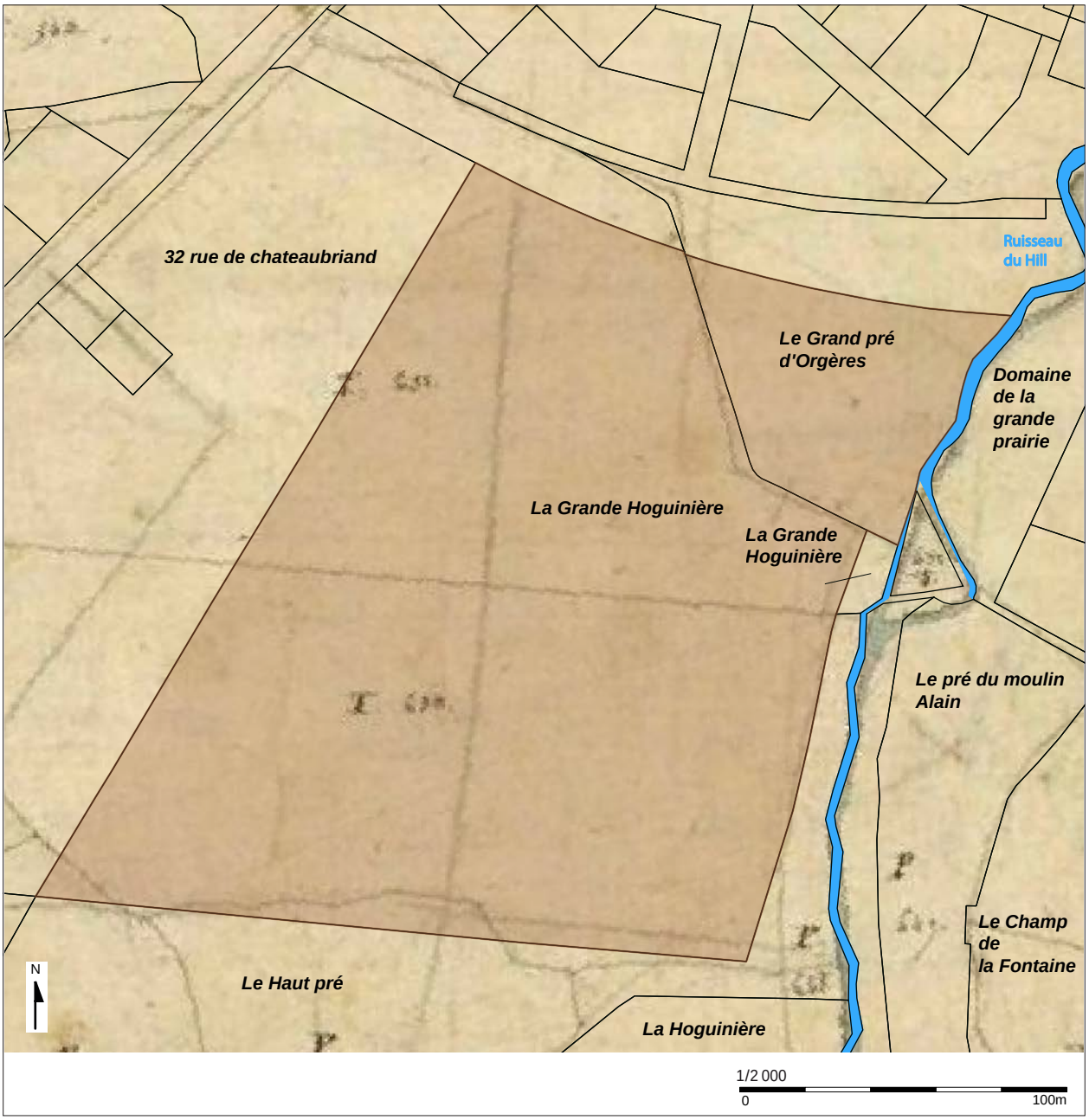

Fig. 10 : Emprise du diagnostique sur fond de cadastre napoléonnien : microtoponymie locale © Géobretagne, Anne-Louise Hamon / Inrap.

2. Résultats

- La surface du projet atteint 41272 m²

- 10 tranchées ont été ouvertes, couvrant une surface totale de 5548m² qui représentent 13.44% de la surface diagnostiquée. **(Fig 1)**
- 243 structures archéologiques ont été inventoriées, principalement des structures en creux : fosses, trous de poteaux et fossés, mais également deux foyers et un empierrement d'époque moderne. 13 fosses à fruitiers (ou cave à pommier) modernes et deux drains ont été notés.

Le mobilier découvert en surface ou au sein du comblement de ces structures se compose essentiellement de fragments de céramique, de quelques objets en pierre et d'une scorie. Le corpus de ces restes est demeuré très restreint.

L'enclos repéré d'avion en 2003 a été retrouvé sous la forme d'un fossé large de 4 m et profond d'1.6 m, qui constitue l'élément principal d'une occupation datée de l'époque carolingienne.
Sur les deux tiers de la surface sondée s'étendent de nombreux vestiges en creux, plusieurs fossés dont la diversité des axes démontre l'existence de plusieurs phases d'aménagements, et au moins trois concentrations de trous de poteaux marquant l'emplacement de constructions en bois.
Un foyer ayant livré une céramique de facture protohistorique témoigne de la fréquentation des lieux aux époques anciennes, proposition étayée par la découverte, au sein des colluvions de bas de pente, de quelques fragments de poterie rattachables à l'âge du Bronze moyen. Un biface isolé daté du Paléolithique moyen a également été retrouvé à la surface du champ.

2.1 Les indices pré- et protohistoriques

Plusieurs indices distants les uns des autres et chronologiquement distincts attestent la présence de l'Homme sur les rives du ruisseau du Hill aux époques pré et protohistoriques. Il n'est pas exclu que parmi les nombreuses structures en creux, fosses fossés et trous de poteau localisées sur l'emprise, certaines puissent être rattachées aux périodes protohistoriques et notamment à l'âge du Bronze.

2.1.1 Un biface découvert en surface du labour (S. Blanchet)

Mis au jour en surface des labours, ce biface en grès lustré (**Fig. 11 a et b**) présente une patine vert-olive sur l'ensemble de sa surface. Une petite cassure au niveau de l'extrémité distale montre que le cœur du matériau du matériau est de couleur gris foncé. D'assez petite dimension (68 mm de long pour une largeur de 49 mm), la pièce présente une forme subtriangulaire et un profil symétrique à base distincte. Elle est façonnée par des retouches en écaille plus ou moins scalariformes sur les deux faces. Par ses caractéristiques, ce biface trouve des correspondances dans plusieurs industries présentes au niveau du Massif Armoricain et qualifiées de "Groupe du Bois-du-Rocher" (Molines et al. 2001). Comparées au Moustérien de tradition acheuléenne, elles se rattachent au Paléolithique moyen.

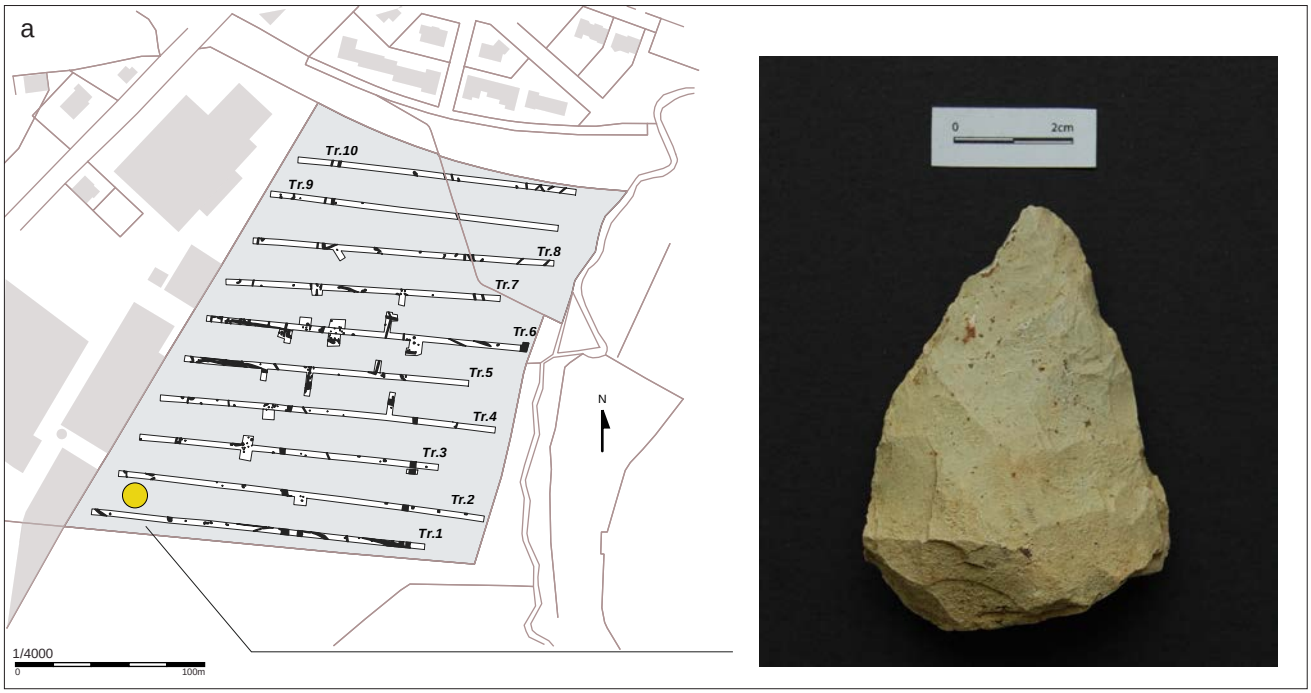

Fig. 11 : 11a : Biface paléolithique moyen Isolat 1 trouvé à la surface du sol cultivé : Localisation et cliché du biface © Anne-Louise Hamon / Inrap ; 11b : Biface paléolithique Isolat 1 et grattoir (néolithique ?) trouvés à la surface du sol cultivé : Représentation graphique du biface © Stéphane Blanchet / Inrap

Suite à la découverte du biface, une prospection pédestre a été menée en surface des labours de façon à vérifier si d'autres objets lithiques n'étaient pas associés à ce dernier. La prospection a livré un assemblage lithique très modeste puisqu'il ne compte que 9 objets en plus du biface (cf. inventaire du mobilier lithique). Leur seul outil recueilli correspond à un grattoir épais sur éclat laminaire (**Fig. 11-2**). Deux éclats en grès armoricain ou en grès lustré présentent des stigmates de débitage qui suggèrent une possible origine anthropique, sans certitude toutefois. Enfin, un fragment de percuteur en quartz a également été découvert.
Au final, ce petit assemblage lithique reste peu diagnostique. Cependant, l'absence de patine ou encore le type de débitage montrent que la série n'est très vraisemblablement pas contemporaine du biface. En l'état, il est beaucoup plus probable qu'elle se rattache à la période néolithique.

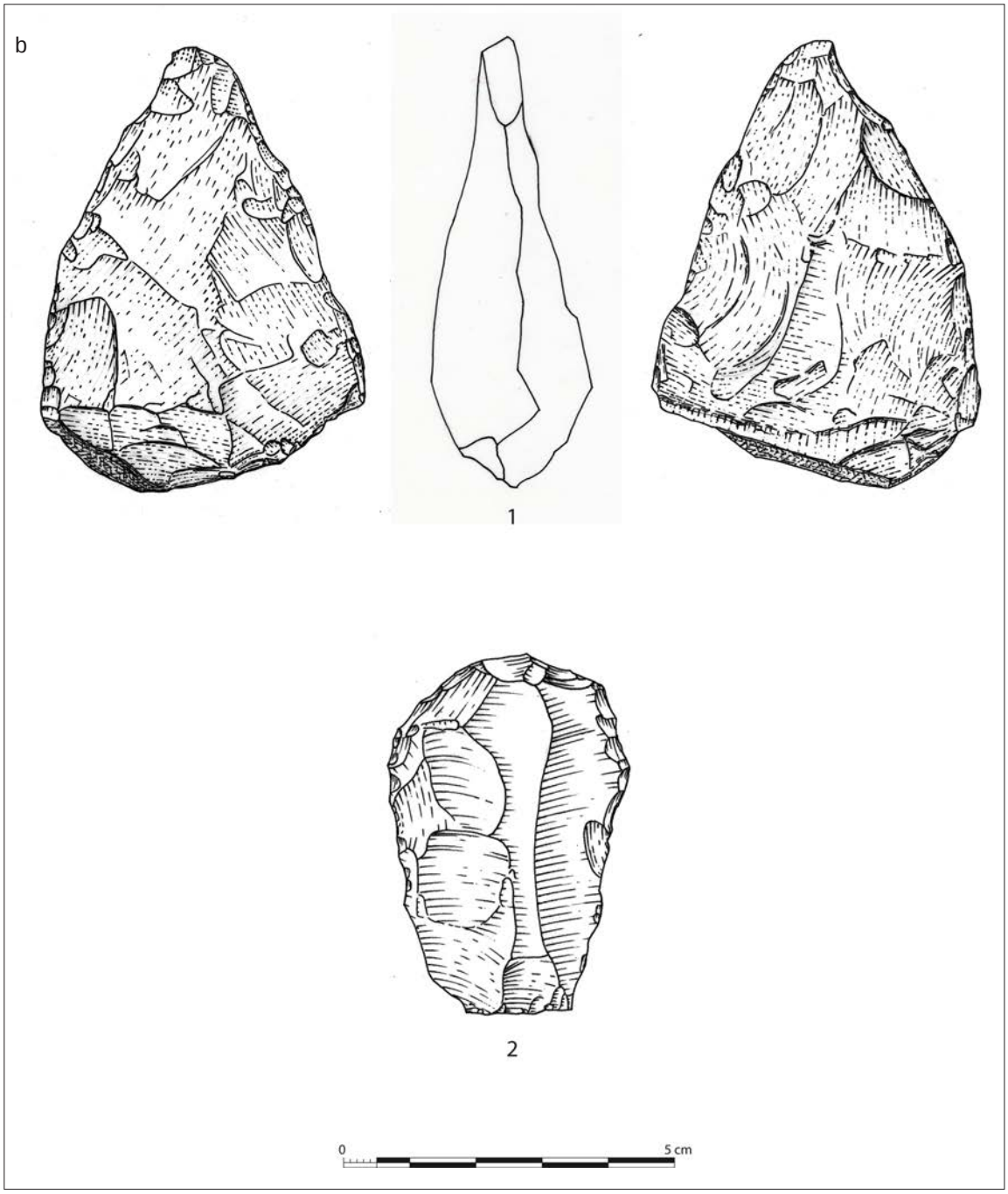

2.1.2 Une structure de combustion

La structure en creux F.125 est apparue dans la tranchée 6, à proximité du fossé F.123 et de la fosse F.124. L'extension de la tranchée sur 57 m² à ce niveau a permis de localiser les faits supplémentaires F.230, une fosse comblée par un limon charbonneux riche en terre cuite, le trou de poteau F.231, la fosse F.233 qui peut correspondre à une cave à pommier, et le fossé est-ouest F.232. Ces faits nouvellement mis au jour sont restés non datés. (**Fig.12**).

De forme quasi circulaire, la structure F.125 mesure 1 m de diamètre (**Fig .13**). Elle a été fouillée à la main sur un quart de sa surface, de manière à appréhender sa profondeur et son type de comblement (**Fig.14**). Des traces de rubéfaction ponctuelles mais nettes localisées sur son pourtour, et sur le substrat argileux en fond de creusement témoignent de l'utilisation du feu.
Sur 0.4 m de profondeur s'observe un comblement de limon brun mêlé de nombreux charbons de bois, d'inclusions de terre cuite et de nodules d'argile ocre issue de l'encaissant. Une pierre de schiste, plate, figure au centre du creusement, à 0.08m du fond de la fosse. Une série de tessons de poterie modelée semi grossière, de couleur orange flammé de gris, a été retrouvée sur les 0.05m de hauteur, sur toute la surface du sondage. Aucune forme de récipient n'a été déterminée à partir de ce petit corpus, au sein duquel au moins deux individus se distinguent par deux types de pâte différents ; la facture de la céramique, non tournée et assez grossière, évoque les productions protohistoriques, néolithiques ou de l'âge du Bronze.

La structure F.230 voisine, qui n'a pas fait l'objet de sondage peut être facilement associée à F 125 dans la mesure où l'aspect de son remplissage, riche en déchets de combustion évoque également une fonction liée au feu. Ce n'est pas le cas des autres faits repérés aux alentours.

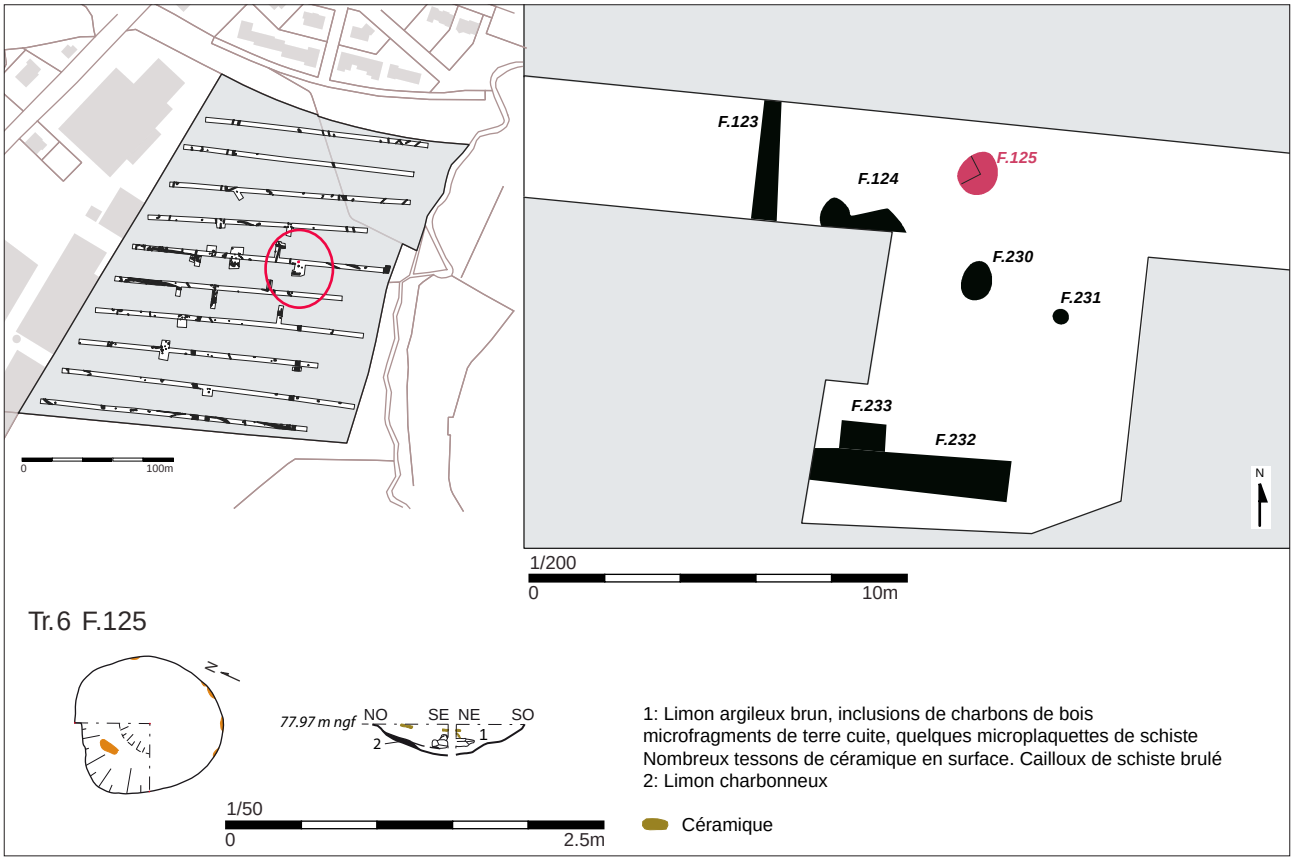

Fig. 12 : Localisation de F125 dans la tranchée 6 et sur le plan du diagnostique © Anne-Louise Hamon / Inrap

Fig. 13 : Vue zénitale de F125 en surface de décapage
© Anne-Louise Hamon / Inrap

Fig. 14 : Vue du sondage dans F125, fouillée sur son quart nord-ouest
© Céline Bélanger / Inrap

2.1.3 Quelques éléments de céramique de l'âge du Bronze moyen

Un élément de préhension en languette typique des formes de vase rencontrées au Bronze moyen (information orale S. Blanchet) a été trouvé dans la tranchée 8, à 1.2 m de profondeur, parmi les colluvions déposées en bas de pente (**Fig.15**).
Le creusement de la majorité des tranchées, profondes en moyenne d'une cinquantaine de centimètres, n'a livré que très peu d'indices d'anthropisation, excepté sur les zones basses, où se sont accumulées les colluvions issues des hauteurs, et les alluvions déposées lors des crues du Hill. Les limons très denses observés en bas de pente entre 0.5 et 1.2 m sous la surface actuelle présentaient souvent des traces de charbon, de terre cuite et de petits fragments de poterie erratiques, ultimes témoins d'une présence humaine positionnée plus en amont.

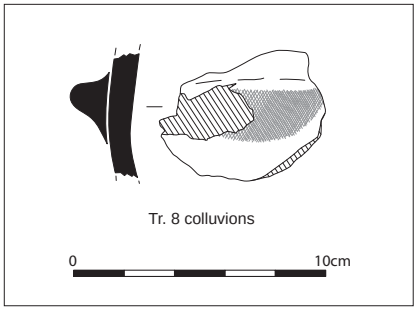

Fig. 15 : Céramique de l'âge du Bronze moyen découverte dans les colluvions de la tranchée 8
© Patrick Pihuit / Inrap

2.2 Un enclos et divers aménagements carolingiens

Une occupation carolingienne est attestée sous la forme d'un enclos de 5700 m² autour duquel se répartissent une série de fossés et plusieurs concentrations de trous de poteaux. (**Fig. 16**)
Un second enclos situé à quelques mètres au nord du premier peut éventuellement y être associé.

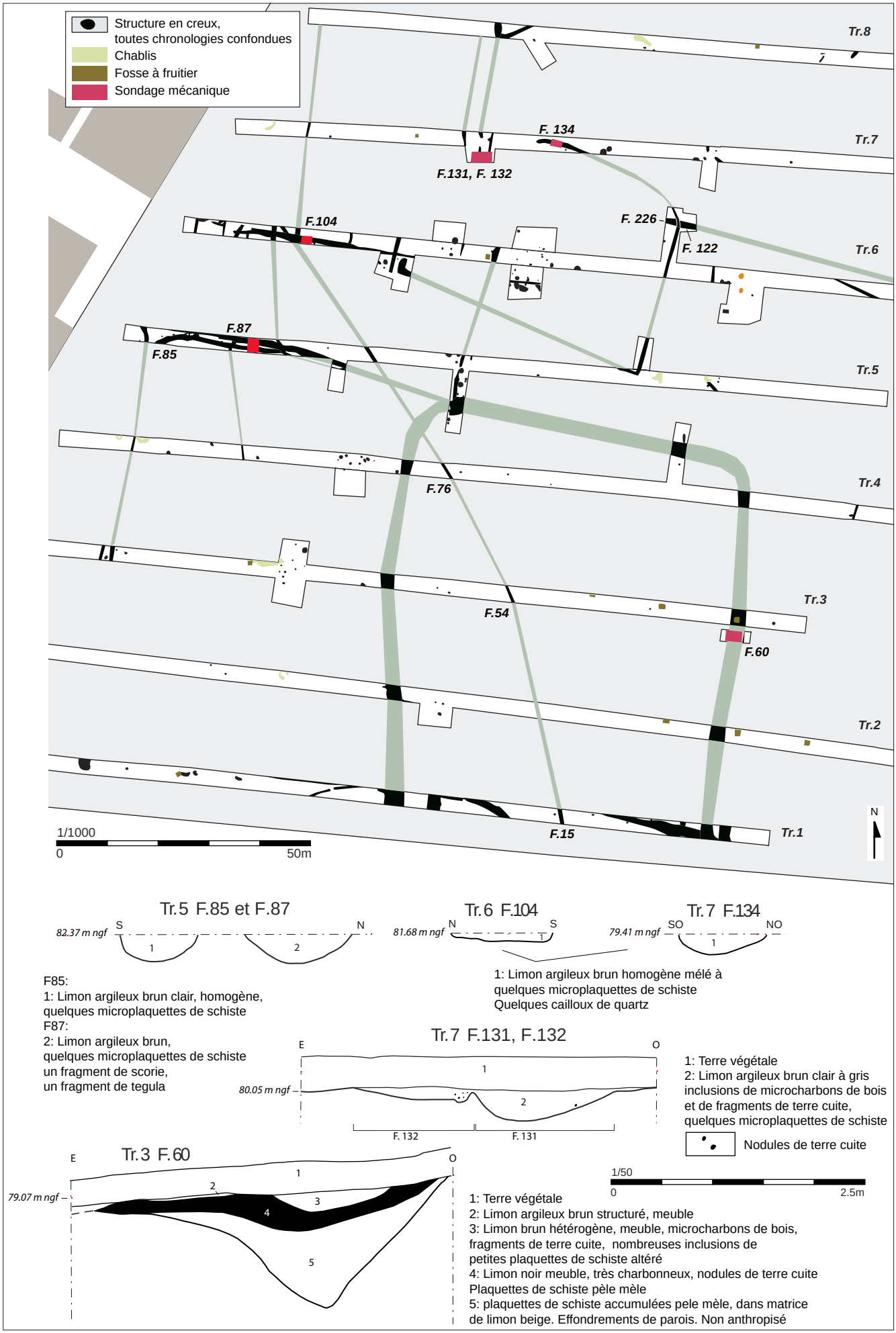

Fig. 16 : L'enclos carolingen, plan et coupes © Anne-Louise Hamon / Inrap

2.2.1 L'enclos 1

Les fossés d'enclos préalablement découverts par G. Le Roux lors de sa campagne de prospection aérienne de 2003 ont été facilement retrouvés en fond de tranchée, sous la forme d'un creusement large de 2 à 3.5 m (**Fig 16 et 17**).

Dans la tranchée 3, Le fossé 60 a livré en surface de décapage une US de limon charbonneux noir associée à une US de limon brun. Un sondage mécanique transversal a été mené à ce niveau du tracé, dans l'espoir d'y récolter quelque élément de datation et dans l'optique de déterminer la forme et la profondeur du fossé. Hormis de rares boulettes de terre cuite, aucun mobilier n'y a été trouvé. Le creusement, effectué dans un substrat d'altérite de schiste peu résistant, adopte un profil en V évasé, de 3.4 m de largeur si l'on considère l'étalement latéral des couches supérieures sur le côté est, ou d'environ 2.6 m si l'on s'en tient à la forme régulière du profil, en poursuivant le trait de la paroi est vers la surface. Sa profondeur sous la surface de décapage atteint 1.15m.

Trois grandes unités de dépôts s'observent en stratigraphie :
De bas en haut :
- l'US 5 se compose exclusivement de plaquettes de schistes mêlées à une matrice de limon beige. Ce niveau ne présentait aucune trace d'anthropisation.
- l'US 4 est un limon noir, composé de charbon parfois en morceaux, mais le plus souvent sous forme délitée, mêlé à du limon. On y observe quelques nodules de terre cuite orangée, et quelques plaquettes de schiste.
- l'US 3, terminale, correspond à un limon brun hétérogène, riche en plaquettes de schiste altéré et doté de quelques charbons de bois et de terre cuite.

Fig. 17 : L'enclos carolingien vue en coupe : Tranchée 3, fossé 60, coupe sud
© Anne-Louise Hamon / Inrap

A défaut d'éléments de datation mobilier, une datation 14C a été menée sur la couche charbonneuse 4.

Les résultats de la datation sont les suivants (**Fig 18**) :
Référence du laboratoire : Beta – 647282 :
Code du prélèvement : OA6212 Arg du P Tr3F60US4

Datation brute : 1120 +/- 30 BP
Datation calibrée :

(92.8%) 876 - 994 cal AD(1074 - 956 cal BP)
(1.4%) 833 - 846 cal AD(1117 - 1104 cal BP)
(1.3%) 776 - 784 cal AD(1174 - 1166 cal BP)

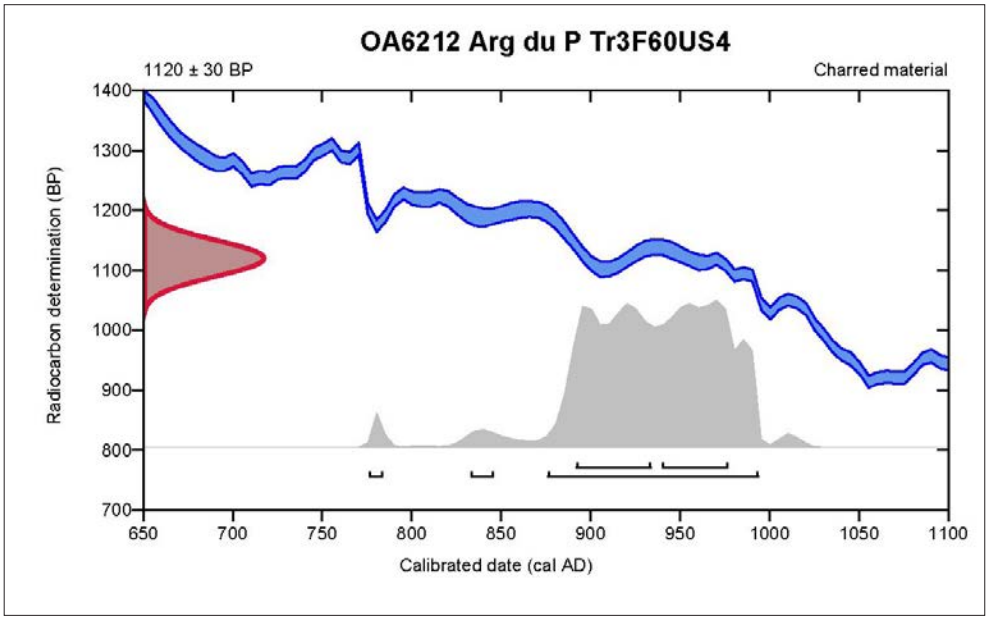

Fig. 18 : Résultats de la datation 14C effectuée sur le comblement du trou de poteau 60 de la tranchée 3 © Béta Analytic

Malgré une fourchette de temps relativement large, la datation obtenue sur un charbon de la couche 4 nous indique un rebouchage du fossé entre la fin du IXe siècle et le Xe siècle de notre ère, soit au cours de la période carolingienne.

L'enclos 1 couvre une surface interne d'environ 5700 m² si l'on poursuit le tracé des fossés vers le sud en s'inspirant des tracés observés du ciel par Gilles Le Roux. Cette surface est ramenée à 5150 m² si on considère uniquement la partie de l'enclos comprise dans l'emprise du projet.

Très peu de structures ont été repérées au sein même de l'enclos. Si l'on excepte un fossé discordant et non daté, qui traverse en oblique la moitié du site, et trois caves à pommier, seuls quelques trous de poteaux apparaissent de manière éparse, sur chacune des trois tranchées 1, 2, 3 et 4. Une petite fenêtre d'extension pratiquée au sud de la tranchée 2 autour des trous de poteau 29 et 30 a fait apparaitre le fait douteux F.210. Compte tenu de la répartition irrégulière des faits repérés dans l'enceinte de l'enclos, il a été considéré comme préférable de consacrer plus de temps à l'examen des concentrations de faits les plus denses, situées quant à elles à l'extérieur de l'enclos 1.

2.2.2 L'enclos 2

Un second enclos apparait à une dizaine de mètres au nord du premier. Déterminé à partir de quatre tronçons de fossés, localisés dans les tranchées 5 à 7 (**Fig 16**), cet ensemble est délimité par un tracé de petit gabarit, sans commune mesure avec celui qui définit l'enclos 1. Leur fonction, et/ou l'âge de ces deux aménagements sont vraisemblablement distincts.

L'enclos 2 n'est pas fermé. Son tracé n'est d'ailleurs pas totalement sûr, le raccord arbitraire entre ses deux angles sud-ouest et sud-est pouvant être considéré comme long et incertain. Si l'on reste sur notre première proposition, l'espace ainsi délimité peut être estimé à environ 1500 m².

Au niveau de l'extension nord (la plus à l'est) de la tranchée 6, on remarque que le fossé 122 recoupe assez nettement, en surface de décapage, le fossé 226. Ce dernier, non daté, s'étend sur une soixantaine de mètres, jusqu'à la tranchée 5.

Un tesson d'une poterie tournée, à pâte grise bien cuite, décorée à la molette, découvert à la surface du fossé 122 au niveau de l'extension nord de la tranchée 6 est daté de l'époque carolingienne (communication orale de Françoise Labaune) (**Fig 19**). La position stratigraphique de cet objet limite quelque peu la validité d'un rattachement du second ensemble clos au Haut Moyen-Age. On ne peut cependant totalement ignorer cet indice dans un contexte si peu documenté.

: Tesson décoré carolingien découvert en surface du fossé 122

© Patrick Pihuit (DAO) / Inrap,
© Anne-Louise Hamon (cliché) / Inrap

2.2.3 Les autres fossés

D'autres fossés repérés dans les tranchées 1 à 6 peuvent jouer un rôle notable au sein des occupations altomédiévales.

C'est le cas des faits 85 et 87 de la tranchée 5, dont les tracés courbes interpellent (**Fig 16**). Imbriqués l'un dans l'autre, ils sont repérés sur une quarantaine de mètres, selon une orientation globale est-ouest. Le fossé 85 présente sur sa partie occidentale une nette incurvation vers le sud qui peut évoquer le tracé d'un nouvel enclos.Le sondage mécanique transversal commun à ces deux fossés a livré deux profils en cuvette de 0.2 m de profondeur. Alors que F.85, large de 0.74 m, se trouve comblé d'un limon argileux brun clair (**Fig 20**), le remplissage de F. 87 apparait bien distinct du premier, composé d'un limon brun foncé. Ce dernier atteint 1.16 m de largeur. Un fragment de tuile à rebord de type tegula y a été retrouvé, ainsi qu'une scorie de fer.
Le seul indice lié à la présence de la tegula demeure bien ténu pour affirmer qu'une partie des aménagements observés sur le site est attribuable à la période gallo-romaine, car il est possible d'observer des couvertures de tuiles sur les occupations altomédiévales.

Fig. 19 : Tranchée 5, sondage mécanique des fossés 85 et 87, coupe ouest
© Céline Bélanger / Inrap

Dans la tranchée voisine numéro 6, le fossé 104 adopte un tracé irrégulier légèrement courbe un peu semblable à celui des fossés 85 et 87. Le sondage mécanique pratiqué au milieu de son tracé a révélé un état d'arasement important, puisque pour 1 m de largeur, il ne mesure que 0.1 m de profondeur (**Fig 16**). Son comblement correspond à un limon brun mêlé de petites plaquettes de schiste et de quelques cailloux de quartz, sans traces d'anthropisation. Peut-être ce fossé se poursuit il plus à l'est, pour rejoindre les tracés 193 et 232, mais le choix a été fait de ne pas matérialiser ces liens compte tenu de l'imprécision des correspondances entre faits.

Un long tracé de 128 m a par ailleurs été repéré sur la moitié sud de l'emprise, reliant, selon un cheminement légèrement courbe d'axe nord-ouest/sud-est, les faits 15, (tr.1), 54 (tr.3), 76 (tr.4), 91 (tr.5) et 107 (tr.6) (**Fig 16**). Il n'a pas été observé, sans doute par erreur, en tranchée 2. Ce creusement de 0.5 à 0.8 m de large ne présentait aucune particularité physique et n'a pas été sondé. Sans lien avec les autres ensembles découverts à l'occasion de ce diagnostic, il ne s'accorde pas non plus avec les limites parcellaires napoléoniennes et semble représenter à lui seul une phase d'aménagement à part.

Sur la partie nord-ouest de l'emprise, deux fossés parallèles larges de 0.6 m et espacés de 2.3 à 2.9 m se retrouvent dans les tranchées 7 à 10. Ce chemin non daté n'apparait pas sur le cadastre napoléonien et peut par conséquent fonctionner avec l'une des phases des fossés médiévaux observés sur le site. De la terre cuite a été observée à la surface des tronçons relevés dans les tranchées 7 et 10. En tranchée 7, un sondage a permis d'observer un profil en cuvette très évasée profond de 0.3 m pour le fossé 131 (**Fig 16**).

2.2.4 Les bâtiments

74 trous de poteau ont été inventoriés au cours du diagnostic. Nombre d'entre eux marquent l'emplacement de bâtiments ou de palissades, notamment ceux retrouvés en concentration d'au moins une dizaine d'individus.
C'est le cas de trois ensembles de faits repérés dans les tranchées 3, 4 et 6, à partir desquelles des vignettes d'extension ont été ouvertes dans le but de repérer de nouveaux faits et d'éventuellement restituer le plan des édifices (**Fig 21**).

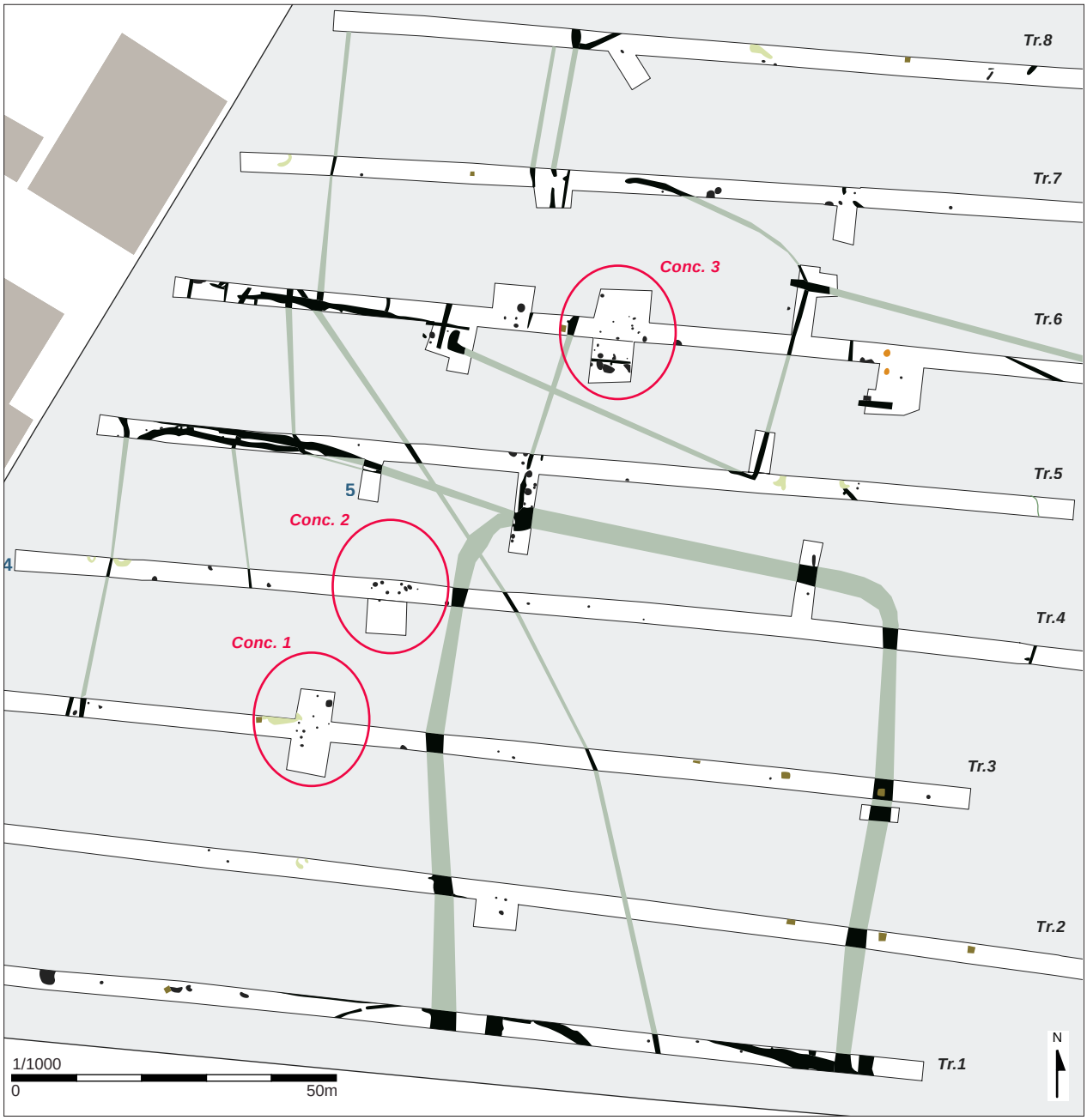

Fig. 20 : Localisation des indices de bâtiments 1 à 3 : concentrations de trous de poteaux en tranchées 3, 4 et 6 © Anne-Louise Hamon / Inrap

2.2.4.1 Tranchée 3, la concentration de trous de poteau 1

Le 9 trous de poteau F. 45 à F.49, et F.205 à F.209 se répartissent de manière inégale sur une vignette de terrain de 73 m² (**fig. 22**). Les faits apparaissent nettement en surface de décapage sous la forme de taches brun foncé, bien distinctes du sol naturel ocre jaune. Leur diamètre varié s'étend de 0.3 m (F.45, 46, 49, 205, 206), à 0.45 m (F.45 et 48). Le fait 208 bien visible, atteint seulement 0.2 m de diamètre, tandis que le fait 209, d'aspect plus douteux, mesure 0.4 m sur 0.62 m.

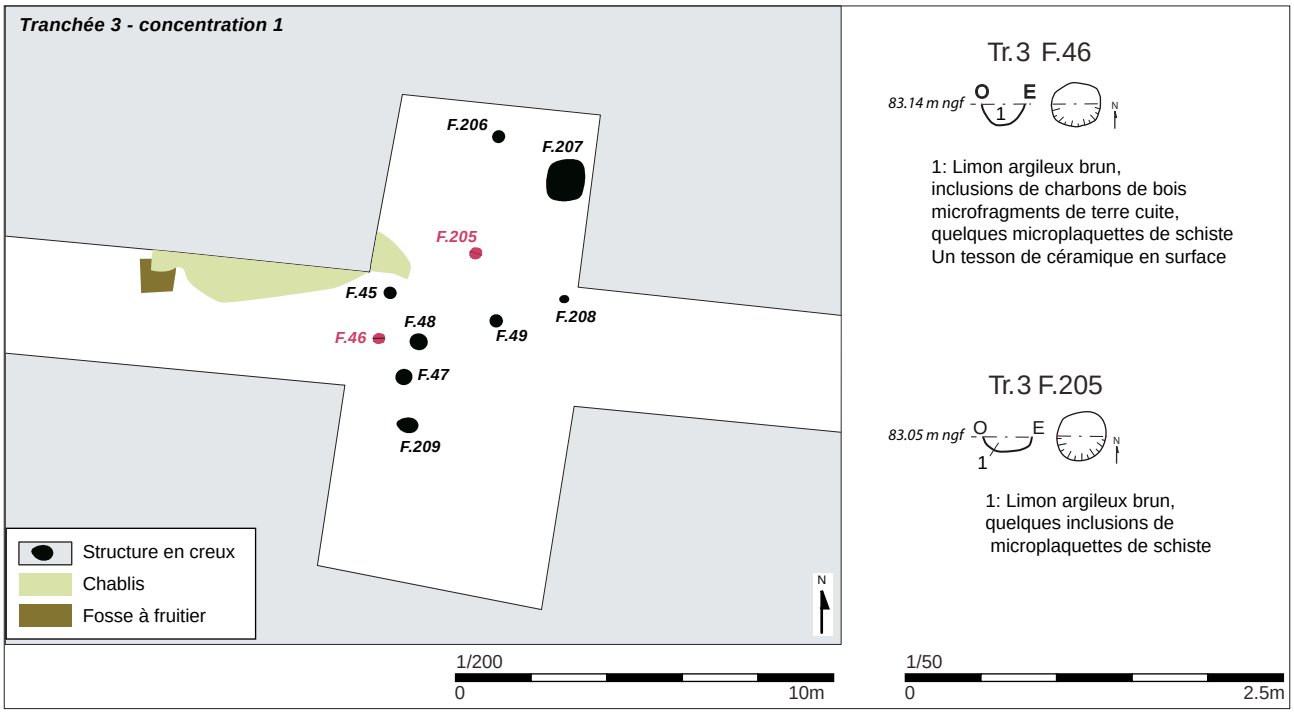

Fig. 21 : Concentration de trous de poteau n°1 : exemples de F46 et F205 dans la tranchée 3 © Anne-Louise Hamon / Inrap

Fig. 22 : Vue zénitale de F46 - tranchée 3 après sondage © Céline Bélanger / Inrap

Deux d'entre eux ont été sondés manuellement. Le fait 46, conservé sur 0.28 m, est comblé de limon brun mêlé à de petites plaquettes de schiste issues du substrat et de quelques charbons de bois (**fig. 23**).
Un fragment de poterie fine tournée, de couleur brune sur sa surface extérieure, et grise sur sa surface interne a été trouvé à sa surface. Il peut être rattaché, de par sa facture, au haut Moyen-Age (diagnostic Françoise Labaune-Jean).

Le trou de poteau 205 est fort semblable au premier, de même plan circulaire régulier, mais de profondeur moindre, de 0.18 m seulement. Aucun reste anthropique n'a été relevé dans son remplissage de limon brun.

Une fosse de 1.15 m sur 1.05 m a également été relevée dans l'angle nord-est de la vignette décapée. De comblement très proche de l'encaissant altéritique, F.207 correspond peut-être à une cave à pommier.

Il n'a pas été observé de plan clair de construction au niveau de cet ensemble de trous de poteau, peut-être à cause de l'exiguïté de la vignette de décapage.
La nature des faits notés ne fait cependant pas de doute, du fait de la netteté de leur contour à la surface du sol et de l'aspect anthropique du creusement reconnu à la fouille.

2.2.4.2 Tranchée 4, la concentration 2

Une seconde concentration de trous de poteau a été étudiée sur 30 m² dans la tranchée 4, où elle a été repérée à 0.5 m de profondeur de décapage (**fig. 24**). L'extension pratiquée sur le côté sud de la tranchée dans le but de localiser de nouveaux faits n'a livré qu'un trou de poteau supplémentaire : F.238.
La série de faits repérés n'est pas homogène ni dans leur répartition en plan, ni dans leur forme individuelle. Trois d'entre eux : F.66, F.68 et F.72 sont dotés de petits diamètres, de 0.25 à 0.3 m. Les autres adoptent plutôt des dimensions proches de 0.5 m, voire 0.7 m.
Les deux faits 66 et 68 ont fait l'objet d'un sondage manuel. Tous les deux bien conservés, ils présentent une profondeur de 0.1 m pour F.66 dont le creusement est en cuvette, et de 0.22m pour F.68 qui adopte un profil à parois droites et à fond plat. Ils apparaissent tous les deux nettement en surface de décapage (**Fig. 25 et Fig. 26**).

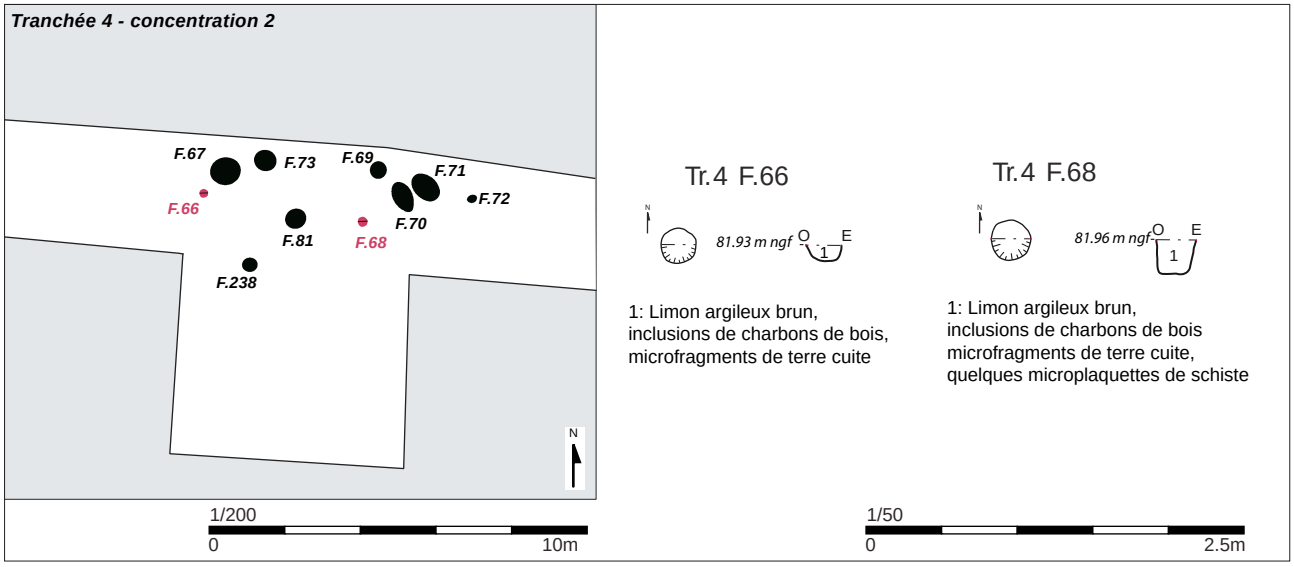

Fig. 23 : Concentration de trous de poteau n°2 : exemples de F66 et F68 dans la tranchée 4 © Anne-Louise Hamon / Inrap

Fig. 24 : Vue zénitale de F66 - tranchée 4 après sondage
© Céline Bélanger / Inrap

Fig. 25 : Vue zénitale de F68 - tranchée 4 après sondage
© Céline Bélanger / Inrap

Tous les faits présentent un même type de comblement, composé de limon argileux brun, meuble, parfois doté de petits fragments d'argile cuite (F. 67) ou de microcharbons (F.66, F.67, F.68).
Aucun plan de bâtiment n'a été repéré sur cette concentration de faits assez hétérogène. Il est probable que de nouveaux trous de poteaux sont présents sous la berme nord de la tranchée, qui n'a pas été décapée.

Un prélèvement de charbon de bois a pu être effectué sur le comblement de F.66 dans le but d'obtenir une datation 14C.
Les résultats en sont les suivants (**Fig 27**) :

Référence du laboratoire : Beta – 647283 :
Code du prélèvement : OA6212 Arg du P Tr4F66US1

Datation brute : 1180 +/- 30 BP
Datation calibrée :

82.7%	770 - 900 cal AD	(1180 - 1050 cal BP)
12.7%	918 - 972 cal AD	(1032 - 978 cal BP)

La fourchette de temps obtenue sur le petit charbon du trou de poteau 66 se place légèrement en amont de celle indiquée par la datation 14C du fossé 60, les deux datations présentant une superposition chronologique de 25 ans, correspondant au dernier quart du IXe siècle. Le jeu des datations 14C correspond à des estimations statistiques, qu'il est important de relativiser. A ce stade des recherches sur le site d'Argentré, nous nous contenterons donc de situer l'occupation mise en évidence à la période carolingienne.

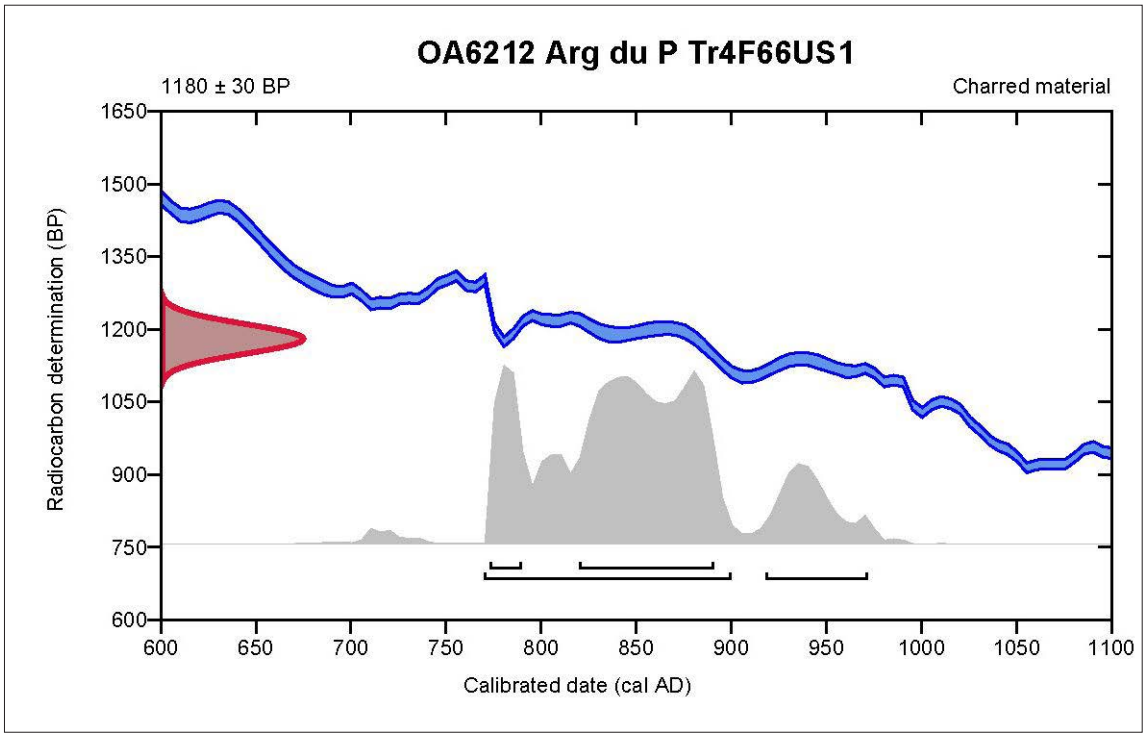

Fig. 26 : Résultats de la datation 14C effectuée sur le comblement du trou de poteau 66 de la tranchée 4 © Béta Analytic

2.2.4.3 Tranchée 6, la concentration 3

Découverte en tranchée 6, la troisième concentration de trous de poteau est intégrée dans un ensemble d'une trentaine de structures de natures diverses : fosses, trous de poteau et fossés répartis sur 180 m². 12 trous de poteau de formats variables, dont la distribution ne dessine aucun plan clair ont été relevés sur 77 m². Parmi ces vestiges, quatre faits ont été sondés sur une moitié de leur surface (**Fig 28**).

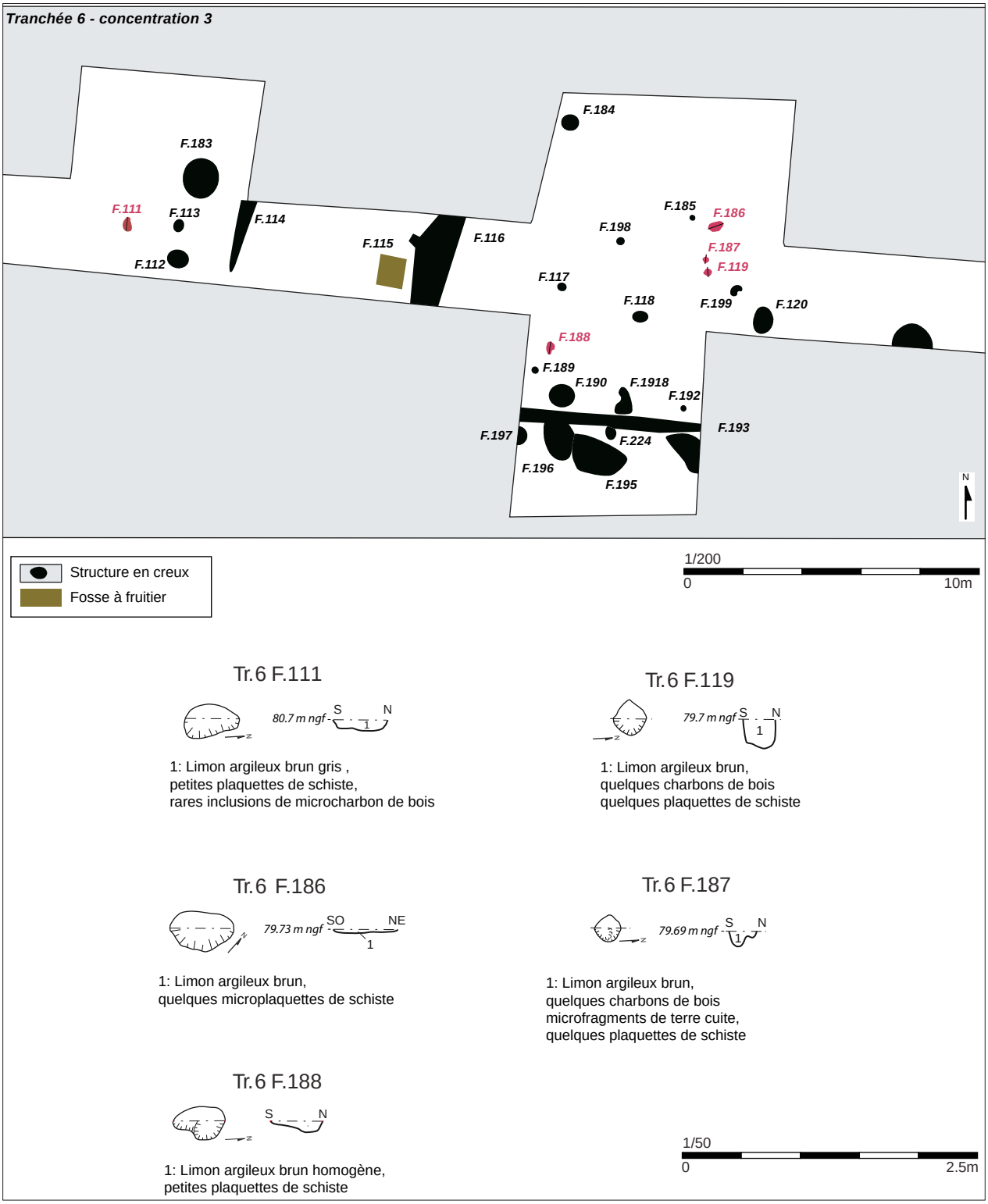

Fig. 27 : Concentration de trous de poteau n°3 : exemples de F111, F119, F186, F187 et F188 dans la tranchée 6 © Anne-Louise Hamon / Inrap

Le fait F.186 est de nature douteuse, avec une profondeur conservée de seulement 0.03 m pour une longueur de 0.55 et une largeur de 0.33 m. Le constat est identique pour le fait 188, de 0.09 m de profondeur, et d'aspect général peu fiable à la fouille.
Par contre, les deux faits F.119 et F.187 apparaissent comme deux petits avant-trous de forme carrée, de 0.22 et 0.24 m. F.187 atteint 0.12 m de profondeur, et F.119 0.24 m (**Fig 29**).

14 m plus à l'ouest, le trou de poteau F.111 présente un plan de 0.5 m sur 0.3 m et une profondeur de 0.1 m. Il apparait comme très peu net sur le substrat d'altérite.

Fig. 28 : Vue zénitale de F119 - tranchée 6 après sondage © Kévin Bideau / Inrap

2.2.5 Les vestiges d'époque moderne/contemporaine

Certains des fossés mis au jour sur le terrain peuvent être rapidement datés du fait de leur présence sur le cadastre napoléonien (1810 ?) (**fig. 30)**. C'est le cas d'une série de doubles fossés rencontrés dans les tranchées 7 à 10, dans la partie nord-est de l'emprise, qui correspondent à une haie encore visible sur la photo aérienne du début des années 1950 (**Fig 6a**).
De la même manière, la tranchée 1, en limite sud du site, a livré quatre fossés : F.10, F.12, F.13 et F.18 qui constituent une limite de parcelle, curieusement sinueuse.

13 fosses à fruitiers, autrement dénommées « caves à pommier » ont également été découvertes.
Elles peuvent, comme dans la tranchée 2, être agencées en ligne.

Il est possible enfin, qu'un gros empierrement découvert à l'extrémité est de la tranchée 6 soit à mettre en relation avec le ruisseau du Hill, qui opère à ce niveau un curieux décroché vers l'est. Déjà présent sur le cadastre napoléonien, cette configuration du cours d'eau laisse à penser qu'une petite dérivation du ruisseau a pu être opérée, peut-être dans le but de bénéficier d'un flux d'eau plus important pour alimenter un petit moulin ? Rappelons l'attribution, pour la parcelle BL 88, qui fait face à la tranchée 6, sur la rive est du ruisseau, du toponyme « Le pré du moulin Alain ».
Ces vestiges, apparus, en limite d'emprise, et presque en surface du sol actuel, sous la forme de pierres accumulées sans ordre, ont fait l'objet d'un très rapide nettoyage, mais non pas été étudiés plus avant.

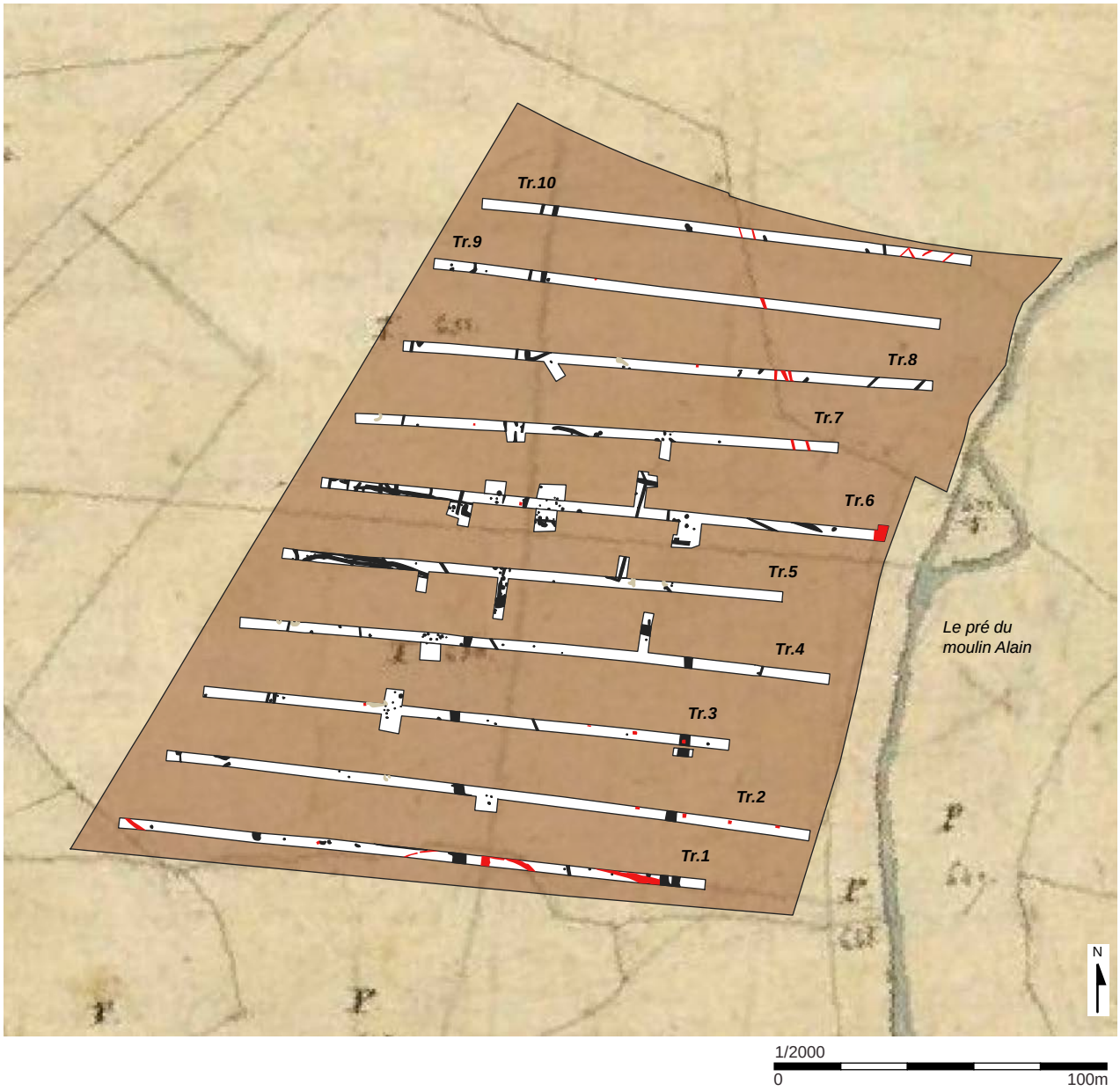

Fig. 29 : Localisation des structures modernes ; superposition des découvertes sur le cadastre napoléonien

© Archives Départementales d'Ille et Villaine ; Anne-Louise Hamon / Inrap

2.2.6 Commentaires sur les vestiges mis au jour

L'élément le plus visible retrouvé sur le projet de l'avenue Henri Matisse est incontestablement l'enclos de 5700 m² qui occupe une partie importante de la moitié sud du site. Cet espace, dont la partie méridionale demeure hors emprise, semble très peu riche en aménagements intérieurs. Une douzaine de trous de poteaux, relevés dans les 4 tranchées traversant l'enclos, ne traduisent pas pour le moment l'existence d'importants équipements., alors qu'il n'en est pas de même à l'extérieur de l'enclos, où l'on note l'existence la présence de plusieurs bâtiments, de fosses diverses, et de nombreux fossés dont la chronologie reste à déterminer. Une seconde enceinte fossoyée couvrant 1500 m² figure par ailleurs au nord de la première.

Un mobilier particulièrement pauvre limite grandement l'interprétation de ces ensembles. Deux tessons issus d'une céramique tournée, grise, dont un est décoré à la molette évoquent le haut Moyen-Age pour ces aménagements au plan original.
Les datations 14C obtenues sur les comblements d'un trou de poteau et du fossé délimitant le grand enclos confirment cette supposition, avec deux estimations situées aux IXe et Xe siècle de notre ère, soit à la période carolingienne.

Les éléments de comparaison régionaux s'avèrent rares pour l'enclos 1. En Bretagne, les occupations encloses du haut Moyen-Age adoptent généralement la forme d'un parcellaire loti, les espaces domestiques s'organisant au sein d'une trame de petits lots habités. Le cas d'Argentré du Plessis s'en distingue, puisqu'il s'agit ici d'une enceinte individuelle bien définie, dont la forme subquadrangulaire s'avère originale. On notera cependant qu'un second site d'aspect identique a été relevé sur la commune d'Argentré-du-Plessis à 2600 m au sud-est, au lieu-dit « La Brosse » (**Fig 31**). Cet enclos, découvert d'avion par G. Leroux en 1990 ne couvre cependant que 1900 m², bien éloignés des 5700 m² de l'enceinte de la rue Henri Matisse (Leroux 1990).
On peut également évoquer le cas de l'enclos des Rochettes, fouillé en 2003 et en 2005 par Gilles Le Roux, dans la commune de Coësmes (35) (**Fig 31**).
Les points de comparaison entre ce site et l'enclos d'Argentré concernent en particulier la configuration et la taille de l'enceinte, et le gabarit des fossés. L'enclos de Coësmes atteint une centaine de mètres de long et 40 m de large, des dimensions semblables à celles du grand fossé d'Argentré. De la même manière, les fossés du site des Rochettes atteignent 1.7 à 2.5 m de largeur, et 0.65 à 0.9 m de profondeur. Celui de l'enclos d'Argentré mesure de 2 m à 3.5 m en surface de décapage et 1.15 m de profondeur.
La fouille de Coësmes a par ailleurs révélé la présence de plusieurs grands bâtiments sur poteaux, de 45 à 120 m² de surface (Leroux 2003 et Le Boulanger et al. 2021).

En sus de cette occupation médiévale, la découverte d'un biface paléolithique, objet rare en soi, sur une opération d'archéologie préventive ne peut être considérée comme totalement anecdotique. Même hors contexte, elle contribue à documenter les connaissances sur les populations préhistoriques évoluant sur la péninsule armoricaine au cours du Paléolithique moyen.

Fig. 30 : Comparaison de l'enclos d'Argentré du Plessis et du site des Rochettes à Coësmes (35)

© Gilles Leroux / Inrap ; Anne-Louise Hamon / Inrap

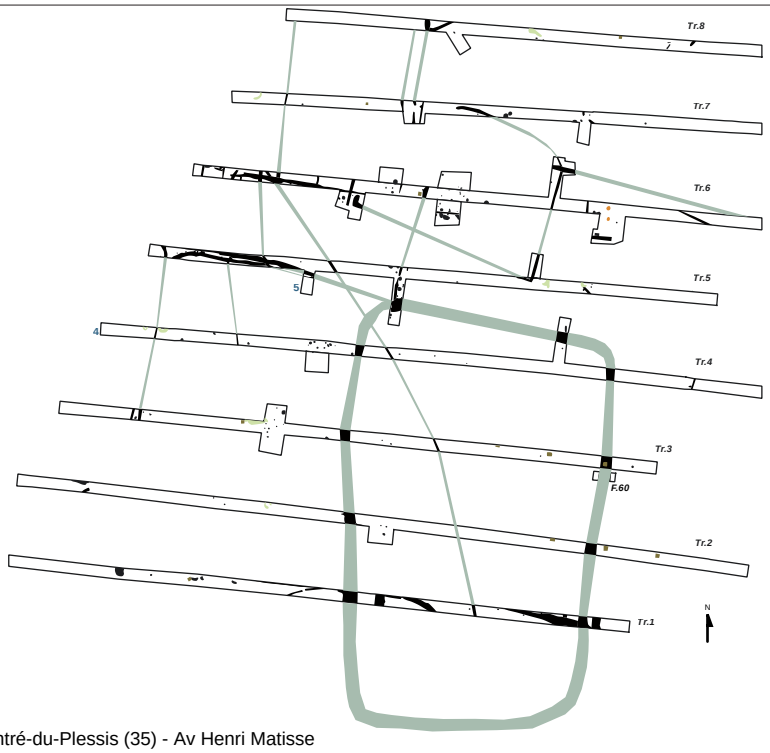

Argentré-du-Plessis (35) - Av Henri Matisse
Hamon et al., 2022
(Haut Moyen-âge)

1/2000
0 100m

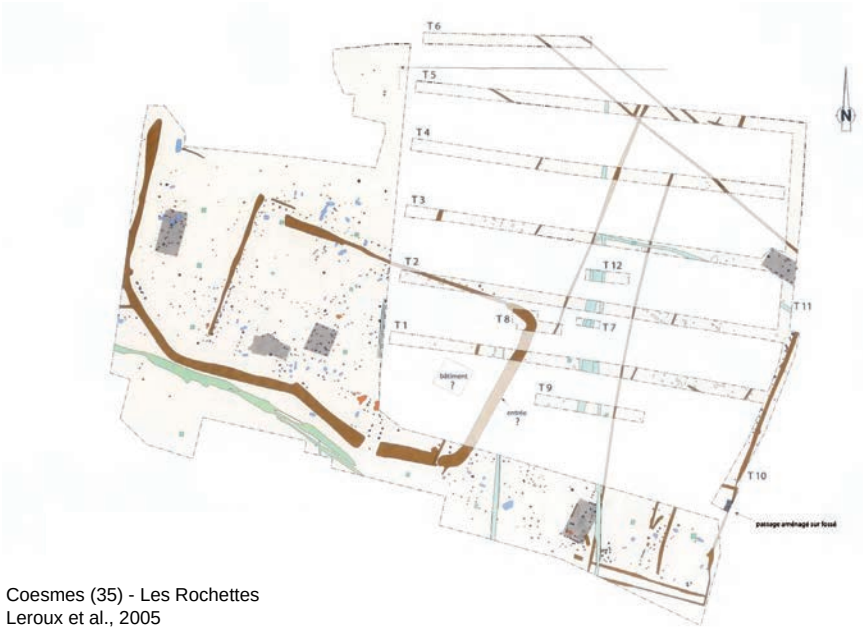

Coesmes (35) - Les Rochettes
Leroux et al., 2005
(Haut Moyen-âge)

1/2000
0 100m

2.3 Conclusion

L'intervention de diagnostic menée par l'Inrap à Argentré du Plessis, avenue Henri Matisse sur le futur lotissement du Hill, a confirmé la présence d'une enceinte à délimitations fossoyées préalablement repérée d'avion (**Fig 32**).

L'enclos localisé en 2003 près de la ferme de la Hoguinière a été facilement mis en évidence au sol, sous la forme d'un large et profond fossé au profil en V évasé. Celui-ci délimite un espace de 5700 m², à peu près vide d'aménagement, mais aux alentours duquel plusieurs concentrations de trous de poteaux témoignent de l'existence de secteurs bâtis. Un second enclos de plus petite envergure figure par ailleurs à quelques mètres au nord du premier.
A partir de deux fragments de céramique, dont l'un est orné d'impressions à la molette, et de deux datations au carbone 14 menées sur le fossé de l'enclos 1 et l'une des concentrations de poteaux, cette occupation a pu être rattachée à la période carolingienne.
Les structures mises en évidence à l'occasion de ce diagnostic couvrent la totalité du projet, même si l'essentiel des aménagements : les deux enclos et les édifices sur poteaux porte sur les trois- quarts sud de l'emprise.

Un biface trouvé à la surface du sol témoigne de la fréquentation des lieux au Paléolithique moyen.

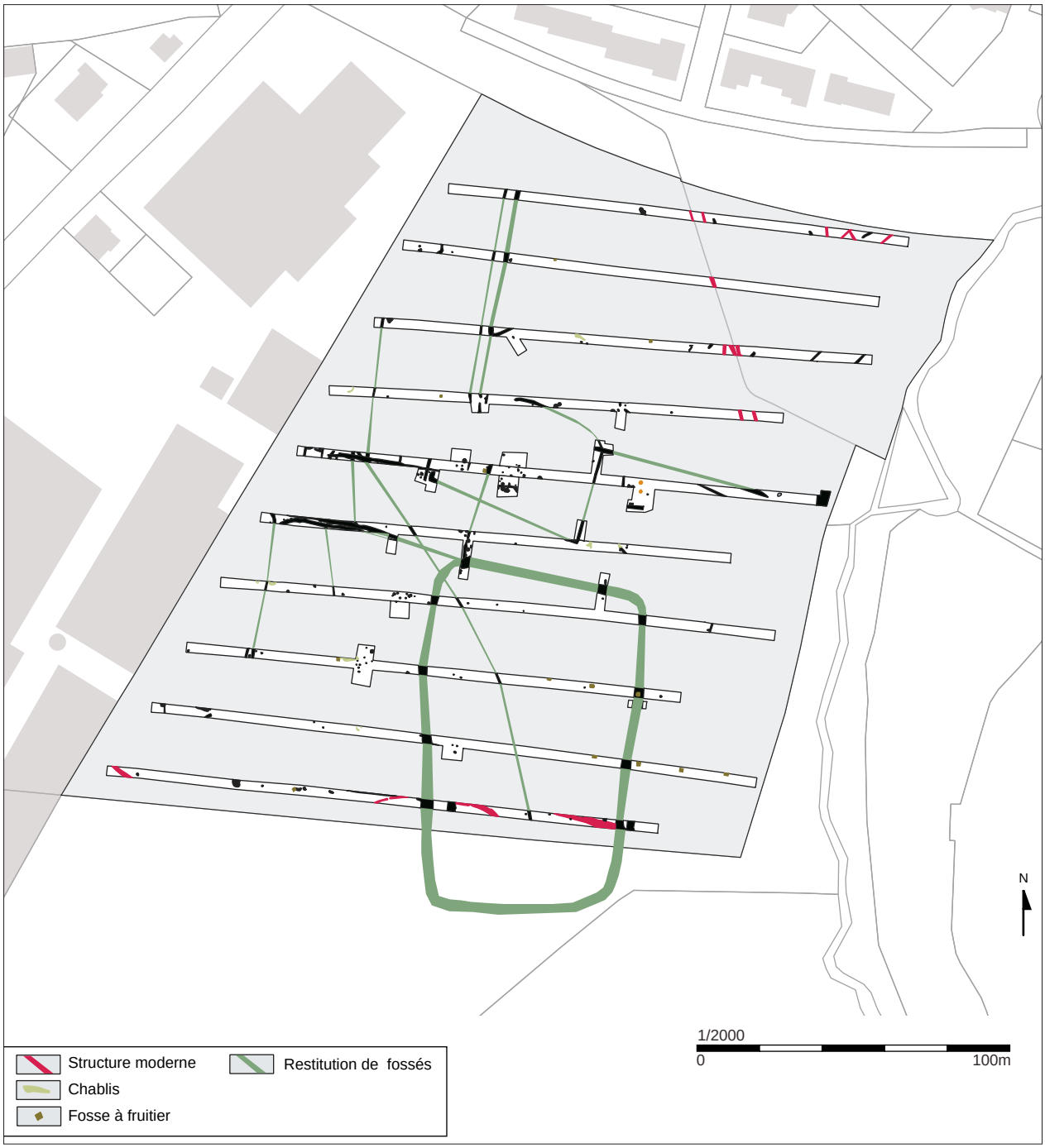

Fig. 31 : Plan de synthèse des structures mises au jour, avec restitution parcellaire et enclos © Anne-Louise Hamon / Inrap

3. Bibliographie

Bibliographie générale

Bethus et al. 2014
Bethus T, Œil de Saleys S. (dir), Labaune-*jean F, Lanos P, Morzadec H, Seignac H, Texier M - *Gennes-sur-Seiche (35). La Liberderie : vestiges d'occupations antiques et médiévales.* Rapport de fouille, Inrap Grand-Ouest 342p

Le Boulanger et al 2021
Le Boulanger F, Ah Thon E, Beuchet L, Cahu D, Catteddu I, Labaune-Jean F, Le Gall J, Poilpré P – Projet collectif de Recherche : Formes, natures, et implantations des occupations rurales en Bretagne du IVe au XIe s. rapport d'activité 2021

Leroux 1990
Leroux G – *Prospection-inventaire dans le bassin oriental de la Vilaine et ses marges, (Ille et Vilaine), campagne 2003*. 172p.

Leroux 2003
Leroux G – *Prospection-inventaire dans le bassin oriental de la Vilaine, Archéologie aérienne dans les arrondissements de Fougères, Redon, Rennes et Vitré (Ille et Vilaine), 1990*. 304p.

Leroux 2004
Leroux G - *L'habitat du haut Moyen Âge des Rochettes à Coësmes (Ille-et-Vilaine)* : rapport final d'opération de fouille archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2004. 55 p.

Leroux 2005
Leroux G - *Coësmes (Ille-et-Vilaine). Lotissement des Rochettes (2e tranche)*, rapport de diagnostic archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2005. 24 p.

Le Moing 1990
Le Moing,J-Y: *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, Coop Breizh,

Molines et *al.* 2001
Molines N., Hinguant S., Monnier J.-L. – Le Paléolithique moyen à outils bifaciaux dans l'Ouest de la France : synthèse des données anciennes et récentes, in : Cliquet (dir.) - *Les industries à outils bifaciaux du Paléolithique moyen d'Europe occidentale*. Actes de la table-ronde internationale organisée à Caen (Basse-Normandie - France) - 14 et 15 octobre 1999. Liège, ERAUL 98, 2001, p. 107 à 113.

Thoron et Lierville. 2015
Thoron S, LIERVILLE O - *La Blancharderie à Argentré-du-Plessis (35) Un site de fond de vallée à la fin de l'âge du Fer sur le tracé de la LGV Rennes-Le Mans*, Revue archéologique de l'Ouest, 32 2015. 24p.

Trautmann, Clément *et al.* 1997
Trautman F., Clément JP – Carte géol. France (1/50 000), feuille La Guerche de Bretagne (354). Orléans : BRGM.
Notice explicative par Trautman F., CARN A. (1997), 65 p.

Sites internet consultés

- Revue Archéologique de l'Ouest: https://journals.openedition.org/rao/

- Géobretagne : http://geobretagne.fr:
Shapes exploités en Décembre 2022 :
La carte archéologique de Bretagne, éditée par le Service régional d'Archéologie de Bretagne
Le fond cadastral actuel édité par cadastre.gouv.fr
Le fond cartographique IGN 1/25000 édité par Ign.fr
Le fond photographique aérien, missions 1947 et 2018, édité par géobretagne.fr
Cadastre napoléonien 1831, Aimablement transmis par M. F. Hervé

- Wikipédia.org : page sur Argentré du Plessis : https://fr.wikipedia.org/wiki/Argentr%C3%A9-du-Plessis

- Atlas des paysages d'Ille et Vilaine :
par : Collin M, Vinagre M, Chauvin M, Chevallier P, Simon P
Paysages.ille-et-vilaine.fr/article/analyse-paysagere-de-la-plaine-de-janze-la-guerche-de-bretagne

- Bernard, 2019
Bernard P ; société DMeau - *Inventaire complémentaire des zones humides, commune d'Argentré du Plessis*, rapport d'étude. 15p
Pdf consulté sur : https://www.argentre-du-plessis.fr

- Musée de Bretagne/écomusée de la Bintinais
http://www.collections.musee-bretagne.fr/resultat.php?type_rech=rs&index%5B%5D=fulltext&bool%5B%5D=&reset=1&nr=1&value%5B%5D=argentr%C3%A9

4. Annexes

Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Anne-Louise Hamon — Report Date: December 06, 2022

INRAP-DIR GRAND OUEST — Material Received: November 28, 2022

Laboratory Number	Sample Code Number	Conventional Radiocarbon Age (BP) or Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes	
Beta - 647282	**OA6212 Arg du P Tr3F60US4**	**1120 +/- 30 BP**	IRMS δ13C: -24.5 o/oo

(92.8%)	**876 - 994 cal AD**	**(1074 - 956 cal BP)**
(1.4%)	**833 - 846 cal AD**	**(1117 - 1104 cal BP)**
(1.3%)	**776 - 784 cal AD**	**(1174 - 1166 cal BP)**

Submitter Material: Charcoal
Pretreatment: (charred material) acid/alkali/acid
Analyzed Material: Charred material
Analysis Service: AMS-Standard delivery
Percent Modern Carbon: 86.99 +/- 0.32 pMC
Fraction Modern Carbon: 0.8699 +/- 0.0032
D14C: -130.14 +/- 3.25 o/oo
Δ14C: -137.69 +/- 3.25 o/oo (1950:2022)
Measured Radiocarbon Age: (without d13C correction): 1110 +/- 30 BP
Calibration: BetaCal4.20: HPD method: INTCAL20

Results are ISO/IEC-17025:2017 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the 14C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. d13C values are on the material itself (not the AMS d13C). d13C and d15N values are relative to VPDB. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.

BetaCal 4.20

Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years

(High Probability Density Range Method (HPD): INTCAL20)

(Variables: d13C = -24.5 o/oo)

Laboratory number **Beta-647282**

Conventional radiocarbon age **1120 ± 30 BP**

95.4% probability

(92.8%)	876 - 994 cal AD	(1074 - 956 cal BP)
(1.4%)	833 - 846 cal AD	(1117 - 1104 cal BP)
(1.3%)	776 - 784 cal AD	(1174 - 1166 cal BP)

68.2% probability

(35.1%)	892 - 934 cal AD	(1058 - 1016 cal BP)
(33.1%)	940 - 977 cal AD	(1010 - 973 cal BP)

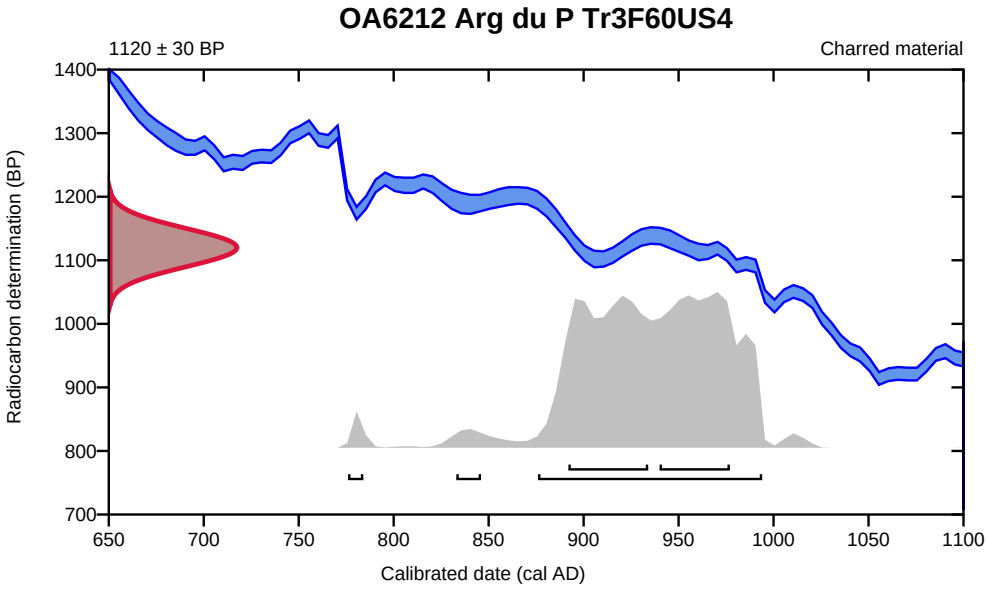

Database used

INTCAL20

References

References to Probability Method

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL20

Reimer, et al., 2020, Radiocarbon 62(4):725-757.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory
4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Anne-Louise Hamon — Report Date: December 06, 2022

INRAP-DIR GRAND OUEST — Material Received: November 28, 2022

Laboratory Number	Sample Code Number	Conventional Radiocarbon Age (BP) or Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes	
Beta - 647283	**OA6212 Arg du P Tr4F66US1**	**1180 +/- 30 BP**	IRMS δ13C: -24.5 o/oo

(82.7%)	**770 - 900 cal AD**	**(1180 - 1050 cal BP)**
(12.7%)	**918 - 972 cal AD**	**(1032 - 978 cal BP)**

Submitter Material: Charcoal
Pretreatment: (charred material) acid/alkali/acid
Analyzed Material: Charred material
Analysis Service: AMS-Standard delivery
Percent Modern Carbon: 86.34 +/- 0.32 pMC
Fraction Modern Carbon: 0.8634 +/- 0.0032
D14C: -136.62 +/- 3.22 o/oo
Δ14C: -144.10 +/- 3.22 o/oo (1950:2022)
Measured Radiocarbon Age: (without d13C correction): 1170 +/- 30 BP
Calibration: BetaCal4.20: HPD method: INTCAL20

Results are ISO/IEC-17025:2017 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the 14C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. d13C values are on the material itself (not the AMS d13C). d13C and d15N values are relative to VPDB. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.

BetaCal 4.20

Calibration of Radiocarbon Age to Calendar Years

(High Probability Density Range Method (HPD): INTCAL20)

(Variables: d13C = -24.5 o/oo)

Laboratory number **Beta-647283**

Conventional radiocarbon age **1180 ± 30 BP**

95.4% probability

(82.7%)	770 - 900 cal AD	(1180 - 1050 cal BP)
(12.7%)	918 - 972 cal AD	(1032 - 978 cal BP)

68.2% probability

(54.9%)	820 - 891 cal AD	(1130 - 1059 cal BP)
(13.3%)	773 - 790 cal AD	(1177 - 1160 cal BP)

OA6212 Arg du P Tr4F66US1

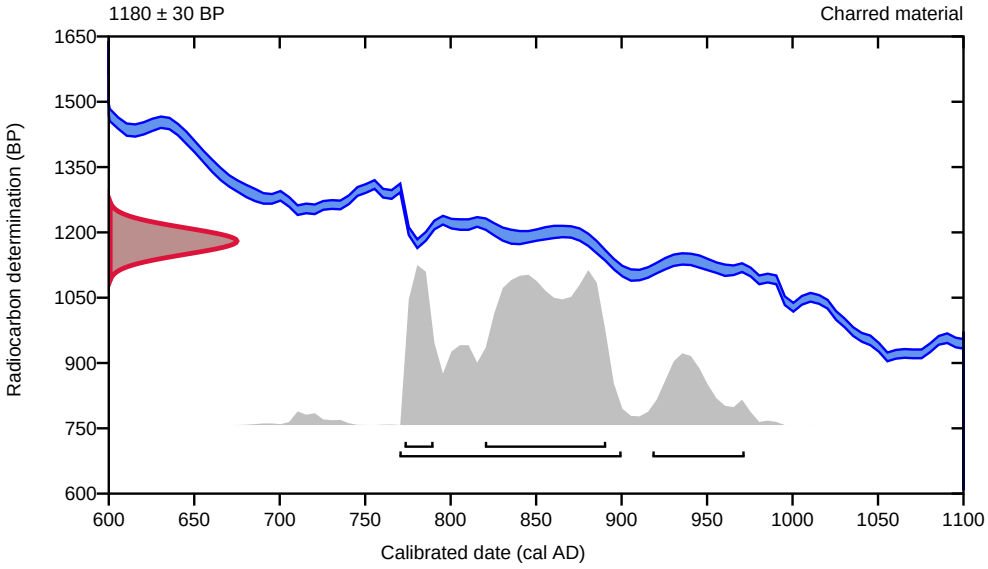

Database used

INTCAL20

References

References to Probability Method

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

References to Database INTCAL20

Reimer, et al., 2020, Radiocarbon 62(4):725-757.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory
4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

5. Table des illustrations

23 - Fig. 1 : Plan général et topographie du site © Anne-Louise Hamon / Inrap

26 - Fig. 2 : Aspect du sol naturel et du comblement des structures anthropiques en surface de décapage © Anne-Louise Hamon / Inrap

27 - Fig. 3 : Contexte géologique © BRGM ; Anne-Louise Hamon / Inrap.

29 - Fig. 4 : Logs stratigraphiques et profil altimétrique ouest-est du terrain (surface de décapage) © Anne-Louise Hamon / Inrap

30 - Fig. 5 : Vue générale du site vers l'est, en 1966 © Créations Artistiques Heurtier

31 - Fig. 6 : Vues aériennes du site au début de années a : 2020 ; b : 1950 © Géobretagne ; Anne-Louise Hamon / Inrap

33 - Fig. 7 : Contexte archéologique © Anne-Louise Hamon / Inrap

34 - Fig. 8 : L'indice de site de la Hoguinière, découvert en 2003 © Gilles Leroux / Inrap ; Anne-Louise Hamon / Inrap.

35 - Fig. 9 : Les sites médiévaux environnant Argentré du Plessis © Patriarche ; Anne-Louise Hamon / Inrap

36 - Fig. 10 : Emprise du diagnostique sur fond de cadastre napoléonnien : microtoponymie locale © Géobretagne, Anne-Louise Hamon / Inrap.

38 - Fig. 11 : 11a : Biface paléolithique moyen Isolat 1 trouvé à la surface du sol cultivé : Localisation et cliché du biface © Anne-Louise Hamon / Inrap ;
11b : Biface paléolithique Isolat 1 et grattoir (néolithique ?) trouvés à la surface du sol cultivé : Représentation graphique du biface © Stéphane Blanchet / Inrap

41 - Fig. 12 : Localisation de F125 dans la tranchée 6 et sur le plan du diagnostique © Anne-Louise Hamon / Inrap

41 - Fig. 13 : Vue zénitale de F125 en surface de décapage © Anne-Louise Hamon / Inrap

41 - Fig. 14 : Vue du sondage dans F125, fouillée sur son quart nord-ouest © Céline Bélanger / Inrap

42 - Fig. 15 : Céramique de l'âge du Bronze moyen découverte dans les colluvions de la tranchée 8 © Patrick Pihuit / Inrap

43 - Fig. 16 : L'enclos carolingen, plan et coupes © Anne-Louise Hamon / Inrap

44 - Fig. 17 : L'enclos carolingien vue en coupe : Tranchée 3, fossé 60, coupe sud © Anne-Louise Hamon / Inrap

45 - Fig. 18 : Résultats de la datation 14C effectuée sur le comblement du trou de poteau 60 de la tranchée 3 © Béta Analytic

46 - Fig. 19 : Tesson décoré carolingien découvert en surface du fossé 122 © Anne-Louise Hamon / Inrap

47 - Fig. 20 : Tranchée 5, sondage mécanique des fossés 85 et 87, coupe ouest © Céline Bélanger / Inrap

48 - Fig. 21 : Localisation des indices de bâtiments 1 à 3 : concentrations de trous de poteaux en tranchées 3, 4 et 6 © Anne-Louise Hamon / Inrap

49 - Fig. 22 : Concentration de trous de poteau n°1 : exemples de F46 et F205 dans la tranchée 3 © Anne-Louise Hamon / Inrap

49 - Fig. 23 : Vue zénitale de F46 - tranchée 3 après sondage © Céline Bélanger / Inrap

50 - Fig. 24 : Concentration de trous de poteau n°2 : exemples de F66 et F68 dans la tranchée 4 © Anne-Louise Hamon / Inrap

50 - Fig. 25 : Vue zénitale de F66 - tranchée 4 après sondage © Céline Bélanger / Inrap

50 - Fig. 26 : Vue zénitale de F68 - tranchée 4 après sondage © Céline Bélanger / Inrap

51 - Fig. 27 : Résultats de la datation 14C effectuée sur le comblement du trou de poteau 66 de la tranchée 4 © Béta Analytic

52 - Fig. 28 : Concentration de trous de poteau n°3 : exemples de F111, F119, F186, F187 et F188 dans la tranchée 6 © Anne-Louise Hamon / Inrap

53 - Fig. 29 : Vue zénitale de F119 - tranchée 6 après sondage © Kévin Bideau / Inrap

55 - Fig. 30 : Localisation des structures modernes ; superposition des découvertes sur le cadastre napoléonien © Archives Départementales d'Ille et Villaine ; Anne-Louise Hamon / Inrap

57 - Fig. 31 : Comparaison de l'enclos d'Argentré du Plessis et du site des Rochettes à Coësmes (35) © Gilles Leroux / Inrap ; Anne-Louise Hamon / Inrap

59 - Fig. 32 : Plan de synthèse des structures mises au jour, avec restitution parcellaire et enclos © Anne-Louise Hamon / Inrap

III. Inventaires techniques

Inventaire des faits

Numéro	Nature	Tranchée	long (m)	Larg (m)	Diam (m)	Prof (m)	Comblement	Prof d'apparition (m)	Sondage	Minute	Datation
1	Fossé	1		1,25			Mélange de limon brun et d'alterite remaniée	0,3			Moderne
2	Trou de poteau?	1	0,75	0,65			Mélange de limon brun et d'alterite remaniée	0,3			
3	Fosse?	1	2,3	>2,1			Mélange de limon brun et d'alterite remaniée Céramique noire de facture protohistorique	0,4			
4	Trou de poteau?	1			0,5		Limon brun foncé homogène	0,4			
5	Cave à pommier	1	1	1,05			Limon brun foncé homogène	0,4			
6	Chablis?	1	1,65	0,75			Limon brun homogène	0,4			
7	Chablis?	1	1	0,7			Limon brun homogène	0,4			
8	Chablis?	1	1,45	0,6			Limon brun homogène	0,4			
9	Fossé	1		>0,3			Limon brun	0,4			
10	Fossé	1		0,6			Limon brun , quelques quartz	0,4			Moderne
11	Fossé	1		4			Mélange de limon gris et orange, quartz	0,5			Carolingien
12	Fossé	1		2,6			Mélange de limon gris et orange, quartz	0,5			
13	Fossé	1		1,5			Mélange de limon gris et orange, quartz	0,5			Moderne
14	Trou de poteau	1			0,4		Limon brun et cailloutis de schiste	0,5			
15	Fossé	1		0,8			Limon brun et cailloutis de schiste	0,5			
16	Trou de poteau?	1	0,4	0,3			Limon brun	0,5			
17	Trou de poteau	1			0,4		Limon brun	0,5			
18	Fossé	1		1,2 à 2,25			Limon brun et schiste épars; inclusions de terre cuite rouge	0,5			Moderne
19	Fossé	1		1			Limon brun et schiste épars;	0,5			
20	Fossé	1		2,5			Limon brun et schiste épars; inclusions de microcharbons de bois	0,5			Carolingien
21	Fossé	1		2,1			Limon brun et schiste épars	0,5			
22	Fosse?	2	1,5	>0,9			Limon brun et schiste épars	0,4			
23	Fossé	2		0,3			Limon brun et schiste épars	0,4			
24	Fossé?	2		>0,8			Limon brun et schiste épars	0,4			
25	Fossé?	2		1			Limon brun et schiste épars	0,4			
26	Trou de poteau	2			0,3		Limon brun et schiste épars	0,4			
27	Trou de poteau	2			0,4		Limon brun et schiste épars	0,4			
28	Fossé	2		2,8			Limon brun et schiste épars	0,4			Carolingien
29	Trou de poteau	2			0,4		Limon brun et schiste épars	0,4			
30	Trou de poteau	2			0,4		Limon brun et schiste épars	0,4			
31	Fosse, fossé?	2		>0,3			Limon brun et schiste épars	0,4			
32	Cave à pommier	2	1,4	>0,7			Limon brun foncé	0,4			Moderne
33	Cave à pommier	2	1,2	1,2			Limon brun foncé	0,4			Moderne
34	Fossé	2		3,1			Limon brun foncé	0,4			Carolingien
35	Cave à pommier	2	1,1	1,1			Limon brun foncé	0,4			Moderne
36	Cave à pommier	2	1,3	>0,7			Limon brun foncé	0,4			Moderne

Numéro	Nature	Tranchée	long (m)	Larg (m)	Diam (m)	Prof (m)	Comblement	Prof d'apparition (m)	Sondage	Minute	Datation
37	Cave à pommier?	3	>0,6	>0,6			Limon brun foncé	0,4			
38	Fossé	3		0,6			Limon brun et schiste épars	0,4			
39	Fosse	3	0,85	0,6			Limon brun et schiste épars	0,4			
40	Fossé	3		0,95			Limon brun et schiste épars	0,4			
41	Trou de poteau	3			0,3		Limon brun et schiste épars	0,4			
42	Trou de poteau	3	0,6	0,5			Limon brun et schiste épars	0,4			
43	Cave à pommier	3	0,95	0,95			Limon brun et schiste épars	0,4			Moderne
44	Fosse?	3	6	>1,25			Limon ocre brun homogène	0,4			
45	Trou de poteau	3			0,33		Limon brun foncé net	0,4			
46	Trou de poteau	3			0,33	0,28	Limon brun foncé net	0,4	Manuel	1	HMA
47	Trou de poteau	3			0,44		Limon brun foncé net	0,4			
48	Trou de poteau	3			0,45		Limon brun foncé net	0,4			
49	Trou de poteau	3	0,3	0,25			Limon brun foncé net	0,4			
50	Fosse? Cave à pommier?	3	1,2	>0,6			Limon brun foncé. Fragment d'ardoise	0,4			
51	Fossé	3		2,6			Limon brun foncé et fragments de schiste	0,4			Carolingien
52	Trou de poteau	3			0,3		Limon brun	0,4			
53	Trou de poteau	3	0,5	0,3			Limon brun	0,4			
54	Fossé	3		0,5			Limon brun et fragments de schiste	0,4			
55	Cave à pommier	3	1,1	0,5			Limon brun et fragments de schiste	0,4			Moderne
56	Trou de poteau	3			0,3		Limon brun foncé net	0,4			
57	Cave à pommier	3	1,4	1,1			Limon brun et nombreux fragments de schiste	0,4			Moderne
58	Cave à pommier	3	1,15	1,1			Limon ocre brun homogène net sur comblement du fossé 60	0,4			Moderne
59	Fosse?	3			0,6		Limon brun clair, net sur l'alterite	0,5			
60	Fossé	3		3		1,18	Deux US, limon brun caillouteux	0,5	Mécanique	2	Carolingien
61	Fossé	4		0,5			Limon brun et fragments de schiste	0,55			
62	Fosse	4	0,8	>0,7			Limon brun nombreux microcharbons de bois et fragments de schiste	0,65			
63	Chablis?	4	0,5	>0,7			Limon brun clair, net sur l'alterite	0,7			
64	Fossé	4		0,4			Limon brun	0,7			
65	Fosse?	4	0,7	0,55			Limon brun	0,7			
66	Trou de poteau	4			0,23	0,1	Limon brun. Net	0,5	Manuel	1	Carolingien
67	Trou de poteau	4	0,7	0,6			Limon brun microcharbons	0,5			
68	Trou de poteau	4			0,3	0,22	Limon brun. Négatif de poteau, avec charbon de bois	0,5	Manuel	1	
69	Trou de poteau	4	0,5	0,4			Limon brun	0,5			
70	Trou de poteau	4	0,8	0,5			Limon brun	0,5			
71	Trou de poteau	4	0,85	0,55			Limon brun	0,5			
72	Trou de poteau	4			0,25		Limon brun	0,5			
73	Fosse	4	0,6	0,5			Limon brun	0,5			
74	Fosse	4	0,75	0,63			Limon brun foncé, nombreux microcharbons	0,5			
75	Fossé	4		2			Limon ocre brun homogène	0,5			Carolingien
76	Fossé	4		0,7			Limon brun	0,4			
77	Trou de poteau	4	0,5	0,35			Limon brun	0,4			
78	Trou de poteau	4			0,35		Limon brun foncé	0,4			

Numéro	Nature	Tranchée	long (m)	Larg (m)	Diam (m)	Prof (m)	Comblement	Prof d'apparition (m)	Sondage	Minute	Datation
79	Trou de poteau	4			0,2		Limon brun très foncé homogène, net	0,4			
80	Fossé	4		2,4			Limon brun, cailloutis de schiste	0,4			Carolingien
81	Trou de poteau	4			0,5		Limon brun	0,55			
82	Trou de poteau	5			0,3		Limon brun	0,4			
83	Fossé	5		0,8			Limon brun, cailloutis de schiste	0,4			
84	Trou de poteau	5			0,3		Limon brun net	0,4			
85	Fossé	5		0,74	0,2		Limon brun, cailloutis de schiste	0,4	Mécanique	2	
86	Trou de poteau	5	0,5	>0,3			Limon brun foncé	0,4			
87	Fossé	5		1,16	0,2		Limon brun et schiste épars	0,4	Mécanique	2	
88	Fossé	5		0,57			Limon brun	0,5			
89	Fossé	5		0,55			Limon brun	0,55			
90	Trou de poteau	5	0,4	0,25			Limon brun	0,55			
91	Fossé	5		0,65			Limon brun et schiste épars	0,65			
92	Fossé	5		0,65			Limon brun et schiste épars	0,7			
93	Fossé?	5	0,85	0,4			Limon brun et schiste épars	0,7			
94	Fossé	5		0,6			Limon brun net	0,5			
95	Fossé	5	>2,5	1			Limon ocre jaune et schiste épars. Céramique	0,5			
96	Chablis	5		0,6			Limon ocre jaune et schiste épars.	0,5			
97	Trou de poteau	5		0,6			Limon ocre jaune et schiste épars.	0,5			
98	Trou de poteau	5			0,35		Limon ocre jaune et schiste épars.	0,5			
99	Fossé	6		0,5			Limon brun et inclusions de limon brun	0,5			
100	Fossé?	6		>0,6			Limon brun et inclusions de limon brun	0,5			
101	Fossé	6		0,4			Limon brun et inclusions de limon brun	0,5			
102	Fossé	6		0,4			Limon brun et inclusions de limon brun	0,5			
103	Fossé	6		0,65			limon brun gris foncé	0,5			
104	Fossé	6		1	0,14		Limon brun, inclusions de terre cuite	0,5	Mécanique	2	
105	Fossé	6		0,4			Limon brun, inclusions de terre cuite	0,5			
106	Fossé	6		1			Limon brun et schiste épars	0,5			
107	Fossé	6		0,5			Limon brun et schiste épars	0,5			
108	Fossé	6		1			Limon brun et schiste épars	0,5			
109	Fossé	6		0,5			Limon brun et schiste épars	0,5			
110	Fossé	6		0,8			Limon brun et schiste épars	0,5			
111	Trou de poteau	6	0,5	0,3		0,1	Limon brun	0,5	Manuel	1	
112	Trou de poteau	6	0,7	0,6			Limon brun net	0,5			
113	Trou de poteau	6	0,48	0,3			Limon brun	0,5			
114	Fossé	6		0,4			Limon brun	0,5			
115	Cave à pommier	6	1,2	1			Limon brun foncé	0,5			
116	Fossé	6		1,3			Limon brun	0,5			
117	Trou de poteau	6			0,3		Limon brun gris foncé	0,5			
118	Trou de poteau	6	0,5	0,4			Limon brun gris foncé	0,5			
119	Trou de poteau	6	0,24	0,22		0,24	Limon brun gris foncé	0,5	Manuel	1	
120	Fosse	6	0,8	0,65			Limon brun gris foncé	0,5			

Numéro	Nature	Tranchée	long (m)	Larg (m)	Diam (m)	Prof (m)	Comblement	Prof d'apparition (m)	Sondage	Minute	Datation
121	Fosse	6	1,4	0,85			Limon brun gris foncé	0,5			
122	Fossé	6		0,6			Limon brun gris foncé	0,5			
123	Fossé	6		0,7			Limon brun foncé, douteux	0,5			
124	Chablis?	6	2	>1			Limon brun jaune irrégulier. Naturel?	0,5			
125	Structure de combustion	6			1	0,4	Limon gris foncé, terre cuite et céramique++	0,5	Manuel	1	
126	Fossé	6		0,5			Limon brun	0,5			
127	Chablis	7	3	0,5			Limon brun et schiste épars. Céramique	0,6			
128	Fossé	7		0,5			Limon brun et schiste épars.	0,6			
129	Cave à pommier	7	0,7	0,7			Limon brun foncé et schiste	0,6			
130	Fossé	7		0,6			Limon brun foncé et schiste	0,6			
131	Fossé	7		0,6	0,3		Limon brun foncé et schiste	0,6	Mécanique	2	
132	Fossé	7		0,5			Limon brun foncé et schiste	0,6			
133	Trou de poteau	7			0,3		Limon brun foncé et schiste	0,6			
134	Fossé	7		0,88	0,22		Limon brun foncé	0,5	Mécanique	2	
135	Fosse?	7	1,4	>0,95			Limon brun jaune	0,5			
136	Cave à pommier?	7			1		Limon brun jaune	0,5			
137	Fosse	7		1,35	0,6		Limon brun jaune	0,5			
138	Fosse	7		0,5			Limon brun jaune	0,5			
139	Fossé	7		0,6			Limon brun jaune	0,5			
140	Trou de poteau	7			0,3		Limon brun jaune	0,5			
141	Fossé	7		0,7			Limon brun jaune	0,5			
142	Fosse	7			0,6		Limon brun foncé net	0,5			
143	Fossé	7		1			Limon brun clair homogène	0,6			
144	Fossé	7		1			Limon brun clair homogène	0,6			
145	Fossé	8		0,75			Limon brun	0,5			
146	fosse chablis?	8	2	>1,4			Limon brun et petits fragments de schiste épars.	0,5			
147	Fossé	8		0,65			Limon brun et petits fragments de schiste épars.	0,5			
148	Fossé	8		1,3			Limon brun	0,5			
149	Fossé	8		0,8			Limon brun gris foncé	0,5			
150	Fossé	8		0,7			Limon brun clair	0,5			
151	Trou de poteau?	8	0,6	0,5			Limon brun très foncé homogène, net	0,5			
152	Chablis	8	4	1,5			Limon ocre jaune, nombreux petits fragments de schiste	0,5			
153	Trou de poteau	8			0,55		Limon brun très foncé homogène,	0,5			
154	Cave à pommier	8	0,85	>0,9			Limon brun foncé homogène,	0,6			Moderne
155	Fosse	8	1,55	0,4			Limon brun foncé homogène,	0,6			
156	fossé?	8	0,9	0,2			Limon brun foncé homogène,	0,6			
157	Fossé	8		0,8			Limon brun foncé homogène,	0,6			
158	Fossé	8		0,7			Limon brun foncé homogène,	0,6			Moderne
159	Fossé	8		1			Limon brun foncé homogène,, pierres de quartz, fragments d'ardoise	0,6			Moderne
160	Fossé	8		1			Limon brun foncé homogène,	0,6			Moderne
161	Fossé	8		0,9			Limon brun	0,6			
162	Trou de poteau	9	0,55	0,45			Limon brun foncé net	0,5			
163	fosse chablis?	9	1,1	>0,9			Limon orangé, fragments de schiste	0,5			
164	Trou de poteau	9			0,3		Limon brun foncé microcharbons de bois	0,5			

Numéro	Nature	Tranchée	long (m)	Larg (m)	Diam (m)	Prof (m)	Comblement	Prof d'apparition (m)	Sondage	Minute	Datation
165	Fossé	9		0,7			Limon brun et petits fragments de schiste épars.	0,5			
166	Fossé	9		1,4			Limon brun et petits fragments de schiste épars.	0,5			
167	Fosse	9	0,8	0,8			Limon brun et petits fragments de schiste épars.	0,5			
168	Cave à pommier	9	0,8	>0,5			Limon brun et petits fragments de schiste épars.	0,5			Moderne
169	Fossé	9		1			Limon brun, (fond de fossé), céramique de facture protohistorique	0,5			
170	Fossé	9		1			Limon beige	0,5			Moderne
171	Fossé	10		0,7			Limon brun, schiste, une terre cuite rouge	0,58			
172	Fossé	10		1,2			Limon brun, schiste, une terre cuite rouge	0,5			
173	Fossé, chablis?	10		1			Limon brun foncé homogène,	0,8			
174	Fossé	10		0,5			Limon brun	0,9			
175	Fossé	10		0,5			Limon brun	0,9			
176	Fossé?	10		0,7			Limon brun, fragment de céramique de facture protohistorique	0,9			
177	Fossé, chablis?	10		0,75			Limon brun gris et limon jaune	0,9			
178	Fossé	10		0,65			Limon gris foncé net	0,9			
179	Drain	10		0,6			Substrat remanié jaune	1,05			Contemporain
180	Drain	10		0,7			Limon gris souris oxydé, hydromorphe, sur limon oxydé brun gris	1,05			Contemporain
181	Drain	10		0,6			Limon gris souris oxydé, hydromorphe, sur limon oxydé brun gris	1,2			Contemporain
182	Drain	10		0,5			Substrat remanié jaune	1,25			Contemporain
183	Fosse	6		1,4				0,5			
184	Trou de poteau	6			0,5			0,5			
185	Trou de poteau	6			0,15			0,5			
186	Trou de poteau	6	0,55	0,33		0,03		0,5	Manuel	1	
187	Trou de poteau	6	0,2	0,2		0,12		0,5	Manuel	1	
188	Trou de poteau	6	0,44	0,32		0,09		0,5	Manuel	1	
189	Trou de poteau	6			0,2		Limon brun foncé	0,5			
190	Trou de poteau	6	0,9	0,8			Limon brun foncé net	0,5			
191	Trou de poteau	6	0,9	0,6			limon brun	0,5			
192	Trou de poteau	6			0,15		Limon brun foncé	0,5			
193	Fossé	6		0,5			Limon brun net	0,5			
194	Fosse, chablis?	6	1,2	1			limon brun, forme irrégulier	0,5			
195	Trou de poteau	6	1,8	0,95			limon brun	0,5			
196	Trou de poteau	6	1,5	0,9			limon brun	0,5			
197	Trou de poteau	6			0,65		Limon brun foncé	0,5			
198	Trou de poteau	6			0,15		Limon brun foncé	0,5			
199	Trou de poteau	6	0,4	0,3				0,5			
200	Fossé	6	3	>2,5			Limon brun foncé net	0,5			
201	Trou de poteau	6			0,25		Limon brun foncé net	0,5			
202	Cave à pommier?	6			1		Limon brun foncé net	0,5			
203	Trou de poteau	6			0,4		Limon brun foncé net	0,5			
204	Fossé	6	>0,8	0,5			Limon brun foncé net, microfragments de terre cuite, et de charbon de bois	0,5			

Numéro	Nature	Tranchée	long (m)	Larg (m)	Diam (m)	Prof (m)	Comblement	Prof d'apparition (m)	Sondage	Minute	Datation
205	Trou de poteau	3			0,3	0,18	Limon brun foncé net	0,4	Manuel	1	
206	Trou de poteau	3			0,3			0,4			
207	Cave à pommier?	3	1,5	1,05			Limon brun	0,4			
208	Trou de poteau	3			0,2		Limon brun	0,4			
209	Trou de poteau?	3	0,62	0,4			Limon brun	0,4			
210	Trou de poteau	2	0,8	0,6			Limon brun	0,4			
211	Fossé	4		0,6			Limon brun gris homogène				
212	Fossé	4		0,4			Limon brun gris homogène				
213	Fosse	5	1,3	>0,7			Limon brun foncé	0,7			
214	Fosse	5	0,7	>0,5			Limon brun foncé	0,7			
215	Trou de poteau	5			0,5		Limon brun foncé	0,7			
216	Trou de poteau?	5			0,5		Limon brun	0,7			
217	Fosse	5			1,1		Limon brun net	0,7			
218	Trou de poteau?	5			0,55		Limon brun	0,7			
219	Trou de poteau?	5			0,4		Limon brun	0,7			
220	Fossé	5		3,4			Limon brun et petits fragments de schiste épars.	0,7			Carolingien
221	Trou de poteau?	5			0,35			0,7			
222	Trou de poteau	5			0,4		Limon brun foncé	0,7			
223	Fosse	5			0,7			0,7			
224	Fossé	6		0,3			Limon brun foncé net, microfragments de terre cuite	0,7			
225	Trou de poteau	6			0,5		Limon brun jaune	0,5			
226	Fossé	6		1,2			Limon brun jaune et petits fragments de schiste épars.	0,5			
227	Chablis?	4	1,8	0,5			Limon brun				
228	Fossé	4		2,8			Limon brun clair, caillouteux				Carolingien
229	Trou de poteau	4			0,35		Limon brun foncé noir, charbonneux				
230	Fosse	6	1	0,8			Limon brun, charbons de bois, gros quartz	0,5			
231	Trou de poteau	6			0,4		Limon brun foncé	0,5			
232	Fosse	6			0,9		Limon brun et petits fragments de schiste épars.	0,5			
233	Cave à pommier	6					limon brun , net	0,5			
234	Fossé	6		1,3			Limon brun	0,8			
235	Empierrement	6	1,2	0,9			Limon brun, pierres de quartz et fragments de schiste	1			
236	Empierrement	6						0,5			
237	Trou de poteau?	8	0,65	0,4			Limon brun				
238	Trou de poteau	4			0,4		Limon brun	0,5			
239	Trou de poteau	7			0,5		Limon brun foncé, net	0,6			
240	Trou de poteau?	8	0,65	0,4			Limon brun	0,5			
241	Trou de poteau	5	0,5	>0,5			Limon brun et petits fragments de schiste épars.	0,7			
242	Fossé	8		0,5				1,25			
243	fossé	8		0,7				1,25			

Inventaire des tranchées

N° de tranchée	surface (m²)	Profondeur (m)	Type de substrat
1	530	0,4 (ouest) à 0,5 (est)	Altérite de schiste et limon ocre jaune
2	625	0,4	Altérite de schiste et limon ocre jaune
3	553	0,4 (ouest) à 0,5 (est)	Altérite de schiste et limon ocre jaune
4	622	0,55 (ouest) à 0,9 (est)	Altérite de schiste et limon ocre jaune
5	532	0,4 (ouest) à 0,7 (est)	Altérite de schiste et limon ocre jaune
6	777	0,4 (ouest) à 1 (est)	Altérite de schiste et limon ocre jaune
7	478	0,6 (ouest) à 0,6 (est)	Altérite de schiste et limon ocre jaune
8	506	0,6 (ouest) à 0,7 (est)	Altérite de schiste et limon ocre jaune
9	475	0,5 (ouest) à 0,5 (est)	Altérite de schiste et limon ocre jaune
10	450	0,5 (ouest) à 1,25 (est)	Altérite de schiste et limon ocre jaune
TOTAL	5548		

Inventaire du mobilier

Tranchée	Fait	Us	Prof	Iso	Catégorie	Description	Nombre de fragments (éléments dans le sac)	Poids (gr.)	Datation proposée par spé.
1	**3**		surface		Céramique	tesson	1		Indeterminé
3	**46**	1			Céramique	tesson	1		Haut Moyen-Age?
5	**95**		surface		Céramique	tesson	3		Moyen-âge?
5	**87**		-10cm		Céramique	tessons			
6	**125**	1			Céramique	tessons	36		Protohistoire
6	**122**		surface		Céramique	tesson	4		Haut Moyen-Age
7	**127**		surface		Céramique	tesson	6		Indeterminé
8	**Colluvions**		-1,2 m		Céramique	tessons dont une languette de préhension	4		Bronze ancien
9	**169**		surface		Céramique	tesson	1		Indeterminé
10	**173**		surface		Céramique	tesson	3		Indeterminé
TCA									
3	**60**	4			Terre Cuite	boules de terre cuite hétérogène	2		Indeterminé
5	**87**		-10cm		Terre Cuite	Tegula	2		Gallo-romain
9				5	Terre Cuite	Terre cuite architecturale	3		Indeterminé
7	**131**	1			Terre Cuite	deux fragments informes	2		Indeterminé
Scorie, métal									
5	**87**		0 à -5cm		Métal-Fer	Fragments de scorie de fer	7		Indeterminé
Lithique									
Hors tranchée				1	Lithique (outil)	Biface en grès lustré	1		Paléolithique moyen
Hors tranchée					Autre-lithique	débris de silex brûlé	1		
Hors tranchée					Autre-lithique	débris de Calcédoine	1		
Hors tranchée					Autre-lithique	Eclats semi-corticaux en silex	2		
Hors tranchée					Autre-lithique	éclats de silex brûlé	1		
Hors tranchée					Autre-lithique	Eclats de grès armoricain/ grès lustré	2		
Hors tranchée					Lithique (outil)	Grattoir épais sur éclat de silex	1		
Hors tranchée					Lithique (outil)	Fragment de percuteur en quartz	1		
8			décapage	4	Autre-lithique	exemple de schiste ferru-gineux (non conservé)	1		
5			décapage	3	Lithique (outil)	une face usagée?	3		Indeterminé
6	**122**		surface		Autre-lithique	éclats corticaux	2		Indeterminé
6	**extension nord**		décapage		Lithique (outil)	racloir en silex brun	1		préhistoire

Inventaire des prélèvements

N° plvmt	N° fait	N° US	Conditionnement	type d'analyse
1				
2				
3				
4	**222**	5	seau de 10l	carpologie
5				
6	**245**	1	seau de 10l	carpologie
7	**248**	1	seau de 10l	carpologie
8	**251**	1	seau de 10l	carpologie
9	**255**	1	seau de 10l	carpologie
10	**253**	1	seau de 10l	carpologie
11	**249**	1	seau de 10l	carpologie
12	**244**	1	seau de 10l	carpologie
13				
14				
15				
16	**250**	1 et 2	rail	palynologie
17	**250**	3, 4, 5	rail	palynologie
18	**250**	5 et 6	rail	palynologie
19	**250**	6 et 9	rail	palynologie
20	**250**	9	seau de 10l	carpologie
21	**250**	11	seau de 10l	carpologie
22	**250**	6	seau de 10l	carpologie
23	**250**	4	seau de 10l	carpologie
24	**250**	5	seau de 10l	carpologie
25	**250**	3	seau de 10l	carpologie
26	**304**	1		
27	**69**	2	seau de 10l	carpologie
28				
29				
30				
31	**142**	3	seau de 10l	carpologie
32	**45**	3	seau de 10l	carpologie
33	**52**	3	seau de 10l	carpologie
34				
35				
36				
37	**218**	moins 5cm		
38	**250**	1	seau de 10l	carpologie
39				
40				
41				
42	**172**	3	seau de 10l	carpologie
43	**190**	3	seau de 10l	carpologie

Inventaire des minutes

Minute n°	récapitulatif_fait	contenu minute	Echelle	Format
1	Tr. 3 F. 46 Tr. 3 F. 205 Tr. 4 F. 66 Tr. 4 F. 68 Tr. 6 F. 125 Tr. 6 F. 119 Tr. 6 F. 186 Tr. 6 F. 187 Tr. 6 F. 188	coupes et plans	1/20e et 1/10e	A3
2	Tr. 3 F. 60 Tr. 5 F. 85 et 87 Tr. 6 F. 104 Tr. 7 F. 131 Tr. 7 F. 134	coupe et plan	1/20e et 1/10e	A3

Inventaire des clichés

Titre PHOTO	N°FAIT	AUTEUR	DESCRIPTION	DATE
OA6212 Tr3 F46 contexte	46	C. Bellanger	contexte TP46	26/10/2022
OA6212 Tr3 F46	46	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr3 F205 ph1	205	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr3 F205 ph2	205	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr4 F66 ph1	66	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr4 F66 ph2	66	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr4 F68 ph1	68	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr4 F68 ph2	68	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr4 F68 ph3	68	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr4 F68 ph4	68	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr4 F80 ph1	80	AL Hamon	Sondage mécanique du fossé, coupe sud	26/10/2022
OA6212 Tr4 F80 ph2	80	AL Hamon	Sondage mécanique du fossé, coupe sud	26/10/2022
OA6212 Tr4 F80 ph3	80	AL Hamon	Sondage mécanique du fossé, coupe sud	26/10/2022
OA6212 Tr5 exten sud ph1		C. Bellanger	Tranchée 5 extension sud sur fossé d'enclos	27/10/2022
OA6212 Tr5 exten sud ph2		C. Bellanger	Tranchée 5 extension sud	27/10/2022
OA6212 Tr5 exten sud ph3		C. Bellanger	Tranchée 5 extension sud	27/10/2022
OA6212 Tr5 F85 et 87 ph1	85 et 87	C. Bellanger	Sondage mécanique des fossés, coupe ouest	26/10/2022
OA6212 Tr5 F85 et 87 ph2	86 et 87	C. Bellanger	Sondage mécanique des fossés, coupe ouest	26/10/2022
OA6212 Tr5 F85	85	C. Bellanger	Sondage mécanique du fossé, coupe ouest	26/10/2022
OA6212 Tr5 F87 ph2	87	C. Bellanger	Vue d'ensemble du fossé vers l'ouest	26/10/2022
OA6212 Tr5 F87 ph1	87	C. Bellanger	Sondage mécanique du fossé, coupe ouest	26/10/2022
OA6212 Tr5 log1		C. Bellanger	Le Log 1	27/10/2022
OA6212 Tr5		C. Bellanger	Tranchée 5 et extension sud	27/10/2022
OA6212 Tr6 extension nd est ph1		C. Bellanger	Tranchée 6 extension nord	25/10/2022
OA6212 Tr6 extension NO ph 1		C. Bellanger	Tranchée 6 extension nord	25/10/2022
OA6212 Tr6 extension NO ph 2		C. Bellanger	Tranchée 6 extension nord	25/10/2022
OA6212 Tr6 extension sud ph1		C. Bellanger	Tranchée 6 extension sud	25/10/2022
OA6212 Tr6 extension sud ph2		C. Bellanger	Tranchée 6 extension sud et nord	25/10/2022
OA6212 Tr6 extension sud ph3		C. Bellanger	Tranchée 6 extension sud	25/10/2022
OA6212 Tr6 extension sud ph4		C. Bellanger	Tranchée 6 extension sud	25/10/2022
OA6212 Tr6 extension sud ph5		C. Bellanger	Tranchée 6 extension sud	25/10/2022
OA6212 Tr6 F104 ph1	104	C. Bellanger	Sondage mécanique du fossé, coupe est	26/10/2022
OA6212 Tr6 F104 ph2	104	C. Bellanger	Sondage mécanique du fossé, coupe est	26/10/2022
OA6212 Tr6 F111 ph1	111	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr6 F111 ph2	111	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr6 F113 ph1	113	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr6 F117 ph1	117	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr6 F119 ph1	119	K. Bidault	Trou de poteau fouillé par moitié	25/10/2022
OA6212 Tr6 F119 ph2	119	K. Bidault	Trou de poteau fouillé par moitié	25/10/2022
OA6212 Tr6 F119 ph3	119	K. Bidault	Trou de poteau fouillé par moitié	25/10/2022
OA6212 Tr6 F125 ph1	125	C. Bellanger	Vue d'ensemble du foyer en surface de décapage	26/10/2022
OA6212 Tr6 F125 ph2	125	C. Bellanger	Vue d'ensemble du foyer en surface de décapage	26/10/2022
OA6212 Tr6 F125 ph3	125	C. Bellanger	Le foyer fouillé sur 1/4	26/10/2022
OA6212 Tr6 F125 ph4	125	C. Bellanger	Le foyer fouillé sur 1/4	26/10/2022
OA6212 Tr6 F125 ph5	125	C. Bellanger	Le foyer fouillé sur 1/4	26/10/2022
OA6212 Tr6 F125 ph6	125	C. Bellanger	Le foyer fouillé sur 1/4	26/10/2022

Titre PHOTO	N°FAIT	AUTEUR	DESCRIPTION	DATE
OA6212 Tr6 F125 ph7	125	C. Bellanger	Le foyer fouillé sur 1/4	26/10/2022
OA6212 Tr6 F125 ph8	125	C. Bellanger	Le foyer fouillé sur 1/4	26/10/2022
OA6212 Tr6 F186 ph1	186	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr6 F186 ph2	186	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr6 F187	187	K. Bidault	Trou de poteau fouillé par moitié	25/10/2022
OA6212 Tr6 F188	188	C. Bellanger	Trou de poteau fouillé par moitié	26/10/2022
OA6212 Tr6 F188 contexte	188	C. Bellanger	Le trou de poteau 188 dans son contexte	26/10/2022
OA6212 Tr6 F230 ph1	230	C. Bellanger	Aspect du fait 230 en surface de décapage	27/10/2022
OA6212 Tr6 F230 ph2	230	C. Bellanger	Le fait 230 dans son contexte	27/10/2022
OA6212 Tr6 F230 ph3	230	C. Bellanger	Le fait 230 dans son contexte	27/10/2022
OA6212 Tr6 F235 ph1	235	C. Bellanger	L'empierrement 235, vue d'ensemble	27/10/2022
OA6212 Tr6 F235 ph2	235	C. Bellanger	L'empierrement 235, vue d'ensemble	27/10/2022
OA6212 Tr7 extension sud		C. Bellanger	Tranchée 7 extension sud	27/10/2022
OA6212 Tr7 F131 132 ph1	131, 132	C. Bellanger	Sondage mécanique, coupe sud	27/10/2022
OA6212 Tr7 F131 132 ph2	131, 132	C. Bellanger	Sondage mécanique, coupe sud	27/10/2022
OA6212 Tr7 F131 132 ph3	131, 133	C. Bellanger	Sondage mécanique, coupe sud	27/10/2022
OA6212 Tr7 F134 ph1	134	C. Bellanger	Sondage mécanique, coupe ouest	27/10/2022
OA6212 Tr7 F134 ph2	134	C. Bellanger	Sondage mécanique, coupe ouest	27/10/2022
OA6212 Tr8 F149 et 240	149, 240	C. Bellanger	Vue d'ensemble vers l'ouest	27/10/2022
OA6212 Tr8 log2		C. Bellanger	Log 2	27/10/2022
OA6212 Tr8 log3 ph1		C. Bellanger	Log 3	27/10/2022
OA6212 Tr8 log3 ph2		C. Bellanger	Log 3	27/10/2022
OA6212 Tr8 log4		C. Bellanger	Log 4	27/10/2022

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Argentré du Plessis (35), Avenue Henri Matisse (Lotissement Hill)
Une occupation rurale carolingienne

Chronologie
Paléolithique moyen,
Âge du Bronze moyen,
Haut Moyen-Âge,
Temps Modernes,
Epoque contemporaine

Sujets et thèmes
Bâtiment,
Habitat rural,
Structure agraire,
Maison,
Foyer,
Artisanat

Mobilier
Industrie lithique,
Scories,
Céramiques

Le projet de lotissement du Hill, présenté par la Société Acanthe avenue Henri Matisse, à Argentré du Plessis (Ille et Vilaine) a donné lieu, en Octobre 2022 à la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 41272 m².
Un enclos fossoyé de forme curviligne, préalablement repéré d'avion par Gilles Le Roux (Inrap) en 2003 a été localisé sur le tiers sud de l'emprise. Daté par 14C, il est attribué à la période carolingienne. Un second enclos de plus petite envergure jouxte la première enceinte sur son côté nord, tandis que plusieurs fossés non datés, traversent l'espace sondé sans raccord apparent avec les deux ensembles clos.
Plusieurs concentrations de trous de poteaux marquent l'emplacement de bâtiments, dont les plans n'ont pu être restitués en l'état. De nombreux restes d'ancrage de poteaux figurent par ailleurs, isolés ou en groupes de deux ou trois unités sur presque toute la surface du site.
Le mobilier demeure extrêmement rare. Quelques fragments de vases modelés indiquent la fréquentation des lieux aux époques pré ou protohistoriques, et seul un petit fragment de céramique grise décorée d'une impression à la molette vient confirmer la datation 14C pour un rattachement de l'occupation à l'époque carolingienne.
Un biface erratique daté du paléolithique moyen et quelques fragments de silex ont également été trouvés à la surface du sol actuel.

Inrap
Grand Ouest,
37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr